«Ignorance est mère de tous les maux». Rabelais

Ricochets

2 €

«Paroles d'Ozoir» n° 40 : décembre 2010 - janvier et février 2011

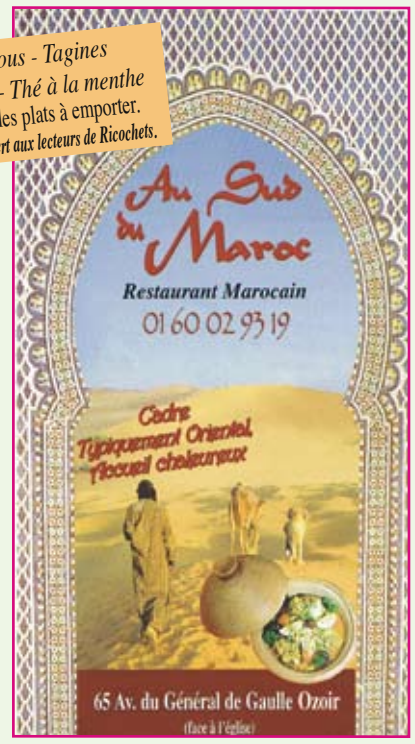

Le travail ? *un grand malaise*

Lorsque tous s'accordent sur l'idée que l'allongement de la vie implique que nous restions actifs plus longtemps, et que les mêmes descendent dans la rue défendre la possibilité de partir à 60 ans, il faut se demander où est l'erreur. Prenant la question des retraites au sérieux, *Ricochets* explore l'autre bout du problème : notre rapport au travail.

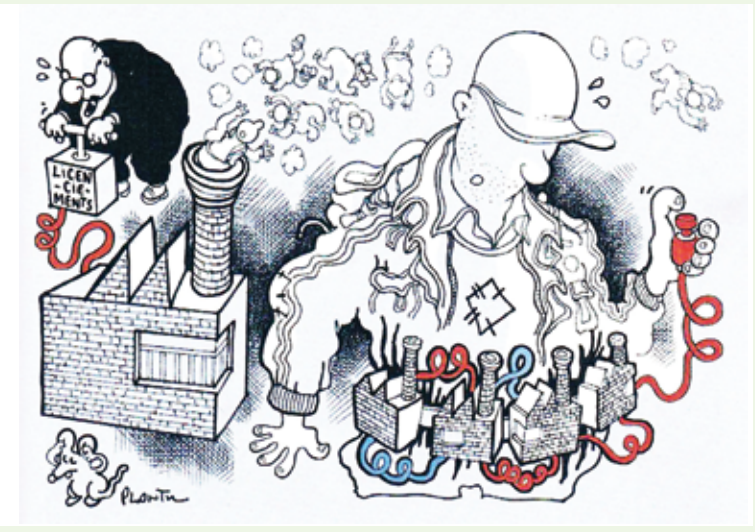

«Les gens n'aiment plus le travail comment voulez-vous que nous les embauchions? Regardez les jeunes manifester pour les retraites ! Le problème c'est d'abord d'avoir du travail, pas de penser à s'arrêter». Ces propos d'un employeur ozoirien résonnent durement. Les Français n'auraient plus goût au travail et les employeurs que nous rencontrons dans la zone industrielle d'Ozoir ont tous comme préoccupation première de maintenir l'emploi ou de limiter les licenciements. Mais les intérimaires n'ont pas vu leurs contrats renouvelés et les deux agences d'intérim d'Ozoir ont fermé. Si on ne licencie plus, on n'embauche pas non plus, sauf de façon saisonnière, et seulement les habitués.

Alors ? Bienheureux ceux qui ont un emploi ? Ce n'est pas si simple comme le montrent les suicides de salariés de *France Telecom* qui ne sont pas l'apanage de cette seule entreprise.

Oui, c'est évident, il y a un vrai malaise au travail.

Ce malaise, je l'ai senti naître en 1998 dans ma petite maison d'édition avec la restructuration de la société avalée par un groupe plus gros en même temps que nous négociions le passage aux 35 heures. Crainte de perte de l'emploi – malgré les garanties juridiques – et stress d'avoir à faire les mêmes tâches dans un nombre d'heures réduit car il n'était pas question d'embaucher ! L'annonce quotidienne de restructurations d'entreprises avec les plans sociaux crée un climat détestable. La crainte de ne pas retrouver d'emploi, si l'on vient à perdre sa place, plombe les rapports à la hiérarchie et au travail. Pendant ce temps, l'employeur peut délocaliser son activité. Il s'agissait alors de

(suite en pages 8 et 9)

À quoi bon ?

La décentralisation ne serait-elle qu'un leurre puisque la Région n'a aucun poids si ses choix déplaisent au pouvoir central ? Après deux ans d'attente, l'assemblée régionale d'Île-de-France vient en effet d'apprendre que son projet de Schéma Directeur était refusé par le Conseil d'Etat qui l'a jugé incompatible avec des lois votées... cet été.

Une décision en contradiction flagrante avec la pratique de cette démocratie participative que nous sommes invités à exercer en émettant des opinions… dont il ne sera tenu aucun compte.

Il est tout de même ahurissant de penser qu'après avoir retardé de deux ans la mise en application d'un Schéma longuement travaillé, discuté avec la population, avalisé par des enquêtes publiques et un vote du Conseil Régional, le pouvoir décide de l'effacer purement et simplement. Certains penseront que le retour au Schéma Directeur d'Île-de-France antérieur (celui de 1994) ne gênera pas le projet de métro du Grand Paris décidé au début de l'été. Mais cette solution est-elle la meilleure ? Et si les décisions sont déjà prises, à quoi bon lancer ces grands débats publics dont nous parlons en page 13 et 15.

Monique Bellas

Rock et blues à Ozoir : *l'état de grâce...*

Du rock français dans la salle Belle-Croix et du blues avec Murray Head et Jean-Jacques Milteau à l'espace Horizon... tout cela avait un avant-goût de fêtes. La cuvée 2010 du festival organisé depuis quinze ans par l'association Talents d'Ozoir, restera sans aucun doute dans toutes les mémoires. *(lire en page 14)*

Mirage démocratique *et réalité locale*

Parce qu'il a de fortes convictions, ancrées dans des valeurs républicaines issues du gaullisme, Bruno Wittmayer s'est engagé dans la vie municipale. Après trois ans d'expérience comme élu minoritaire, il découvre que l'exercice démocratique se révèle moins limpide qu'il l'imaginait de l'extérieur.

Voici deux ans, à l'occasion de la campagne pour l'élection municipale d'Ozoir-la-Ferrière, une équipe s'était distinguée en réunissant sur un programme travaillé en commun des candidats venus de tous les horizons : socialistes, UMP, écologistes, centristes, sans étiquettes… Tous entendaient agir non dans l'intérêt d'un parti (en fut-il membre), mais de manière indépendante et pour le bien des habitants. Cette liste s'intitulait *Ensemble*. Il se passa alors quelque chose d'extraordinaire : toutes les listes politiques se liguèrent contre cette jeune équipe comme si elle représentait un danger mortel.

À l'étonnement de beaucoup, *Ensemble* arriva pourtant en seconde position et totalisa presque 20% des suffrages exprimés. Elle obtint donc trois élus au Conseil municipal : un apolitique, un homme de droite et une femme de gauche.

Dès le premier conseil municipal, on découvrit une alliance assez amusante entre la majorité de droite et les élus de la gauche « maintenue », d'empêcher ceux d'*Ensemble* de siéger dans les commissions. On vit la majorité de droite apporter les voix nécessaires pour faire élire un candidat de gauche plutôt que celui du groupe maudit. Lors des conseils municipaux qui suivirent, l'ostracisme alla en s'amplifiant… Parallèlement, la majorité mit en place des procédures – à la limite de la légalité – pour empêcher les élus de l'opposition d'avoir accès aux informations indispensables et de jouer son rôle de garde-fou. Ainsi, pour chaque conseil, l'ordre du jour et les copies des délibérations furent-ils communiqués seulement cinq jours avant la date de réunion. Impossible dans ces conditions de faire preuve de pertinence dans ses interventions. Analyser le contenu des 80 ou 100 pages de dossiers et en tirer les conclusions qui s'imposent réclame un minimum de temps.

Pour compléter son dispositif, le maire programma à dessein les réunions de certaines commissions en pleine journée (de préférence le matin à 10 heures) de façon à éliminer les élus qui travaillent. Ses adjoints étant pratiquement tous retraités on voit là encore quel est le but recherché.

(lire la suite en page 11)

Ricochets

n°40 : décembre 2010 - Janvier - Février 2011
Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir»
(Présidente: Anne-Claire Darré).
Paroles d'Ozoir, BP 66 - 77330 Ozoir-la-Ferrière
Directeur de la publication : J.-L. Soulié.
Rédactrice en chef : Monique Bellas.
Photos : Toute la bande.
Publicité : Christiane Laurent.
Promotion : Jean-Louis Billé et Claude Guyot
Numéro ISSN : 1630-3806.
N° Commission paritaire : 1007 G 82272
Imprimerie : 2 GCA à Ferrières-en-Brie.
Dépot légal : décembre 2010.
Le numéro : 2 euros.
Abonnement (10 numéros) : 20 euros.
Renseignements : 01.64.05.74.95.
E-mail : mbellas@free.fr
Site : http://parolesdozoir.free.fr

Ont contribué à la réalisation de ce numéro:
Alain Audouy, Anne-Marrie Audouy, Monique Bellas, Lucie Cziffra, Anne-Claire Darré, Billou de la Doutre, Hugot, Jean-Claude Jaillard, Christiane Laurent, Jacky Laurent, Esther Lude, Marc-Emmanuel Mage, Isabelle Monin-Soulié, Thierry Oden, Aline Palomares, Plantu, Yves Riou, Jean-Louis Soulié, Bruno Wittmayer.

Bulletin d'abonnement

à retourner à «Paroles d'Ozoir» BP 66
77330 Ozoir-la-Ferrière

NOM : .....
Prénom : .....
Tel.: .....
e-mail : .....
Adresse : .....
.....
.....

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets.
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

Signature **40**

gare routière : *pourquoi ces travaux maintenant ?*

Une lettre de M. le maire m'a informée de travaux devant commencer (avec quelques retards) à la gare d'Ozoir. Il ne me précise pas si cela va durer longtemps. N'aurait-on pas pu effectuer tout cela pendant les vacances ? ANGÈLE B.

En mairie, un petit tract « Le pôle d'échanges d'Ozoir-la-Ferrière s'améliore pour mieux vous transporter » réclame l'indulgence des Ozoiriens « pour la gêne occasionnée pendant quelques mois ». Ces travaux, destinés au remodelage de la gare routière, ont en effet pris du retard, beaucoup de retard ! Le vote du Conseil municipal entérinant ces travaux – échelonnés en trois phases - date du 18 décembre 2003. Mais une partie prévue est déjà faite : le parking sous le château d'eau, l'installation de la vidéo-surveillance, la piste cyclable avenue Maurice Chevalier… Pourquoi commencer ces travaux à la veille de l'hiver ? Peut-être est-ce une manière d'inciter fortement au covoiturage…

ne pas confondre *gare SNCF et gare RER*

Quelle est la différence entre une gare RER et une gare SNCF ? Je l'ai appris il y a peu de temps à mes dépens. À la gare RER d'Ozoir il est impossible d'acheter un billet SNCF «grandes lignes». Il faut le commander sur Internet… On le reçoit à domicile ou on le retire dans la gare de son choix. Simple, me direz-vous. À condition d'avoir accès à Internet, ce qui n'est pas encore le cas de tous les Français.
Mais voilà que ça se complique : Je dois annuler mon voyage. Je me présente donc à la gare d'Ozoir.
Un agent qui n'était là que pour renseigner… me déclare : *« Le guichet est fermé, ma collègue est malade mais de toute manière, elle n'aurait pas pu rembourser votre billet : vous devez pour cela vous rendre à Villiers/Marne ».*
Comme si je n'avais rien d'autre à faire…
Je décide néanmoins de me rendre, en train, dans la dite gare. Pas de chance !
Arrivée devant le guichet, le rideau est baissé et un agent me dit : *« Ma collègue est malade et pas remplacée ; allez donc à Nogent /Marne* (et pourquoi pas à Paris ?), *vous avez un train dans 30 mn ».* Sur un ton ironique, je lui demande de téléphoner pour s'assurer que là-bas au moins tout le monde est en bonne santé.
Bonne poire, je me rends à Nogent où, miracle, en trois clics sur l'ordinateur, le billet est annulé. Quand je demande au préposé si une épidémie frappe la SNCF, il me répond qu'après le guichet de Pontault, celui de Villiers est menacé de fermeture (toujours la sempiternelle suppression de personnel). J'aurai enfin entendu une vérité !
J'ai passé mon après-midi à aller de gare en gare et ce qui m'a le plus agacée c'est quand j'ai appris que j'aurais pu être servie à Ozoir. Mais il fallait s'y trouver au bon moment, avec le bon agent qui aurait bien voulu s'en donner la peine…
Je me souviens d'un slogan qui disait : « Tout est possible avec la SNCF »…
Ça a bien changé …

ANNE-MARIE AUDOUY

le site complémentaire à Ricochets **http://parolesdozoir.free.fr**

verba volent
scripta manent

François Perrussot, conseiller général de notre canton, échaudé par l'attitude du maire d'Ozoir lors de cérémonies précédentes, avait pris la précaution d'imprimer son discours du 11 novembre. Empêché une fois de plus de le prononcer, il l'a distribué aux participants avant de se rendre à l'invitation des anciens combattants. «Verba volent, scripta manent» ; les paroles s'envolent, les écrits restent...

M.A.

lancer de lettres
à la mairie

Mi-octobre j'avais pris la peine d'aller vérifier s'il y avait une boîte aux lettres le long de la rampe d'accès aux handicapés. Désolé, mais la réponse est «non».
Déjà que les handicapés n'ont pas la possiblité d'accéder par l'entrée Place Arluison et doivent contourner la mairie pour y accéder, si en plus il faut qu'ils s'entraînent au jeter de lettres...
Je n'ai pas connaissance de réactions jusqu'à ce jour .

Jean-Claude

rectification

Dans l'article concernant la future Aire des gens du voyage, nous avons écrit que l'acquisition du terrain avait été votée à l'unanimité. ERREUR . Le groupe ENSEMBLE, qui avait protesté contre le prix exorbitant des terrains choisis, s'est ABSTENU lors du vote, le 29 juin.

site municipal
moins bien qu'avant

La ville d'Ozoir a apporté des modifications notables à son site. Le résultat est-il meilleur ou moins bon que précédemment ? Chacun jugera, mais pour ma part je trouve que le bandeau publicitaire trop gros est bien agaçant et gênant pour la lecture des rubriques.
D'autre part on ne retrouve pas des rubriques bien utiles: rien sur les conseils communautaires ; pas trace du panneau électronique qu'il était si facile de parcourir tranquillement chez soi…
Le calendrier semble bien fait. Mais il n'inclut pas toutes les manifestations signalées en mairie. Comment est effectuée la sélection ? Au gré des services municipaux ou sur injonction du maire ? L'absence du Concert Pergolèse, le 16 octobre, pourtant signalé par l'affichage électronique, plaide en faveur d'un manque de fiabilité de ce calendrier.

Germaine

vive l'interco *des services publics*

Pas de bureau de Sécurité sociale à Ozoir-la-Ferrière «jusqu'à nouvel ordre» (cela dure depuis des mois) mais une antenne à Gretz, en face de l'Intermarché, où, pratiquement sans attente, vous êtes courtoisement et efficacement reçu. Mais enfin, en train ou en voiture, il faut quand même y aller...
Pas de retrait d'argent, de dépôt de mandat ni d'opération financière dans le bureau provisoire de la Poste d'Ozoir. Que faire alors ? On vous conseille de vous rendre à la Poste de Lésigny. Vive l'intercommunalité des services publics.

M. et M.

augmentation des impôts locaux : mais quand s'arrêtera-t-il ?

Il s'était engagé «sur l'honneur» à ne pas augmenter les impôts locaux. C'était lors de la dernière campagne pour les municipales... Depuis, monsieur le maire a pris prétexte de la crise pour passer le taux de 17 à 18,36% et, l'an passé, l'intercommunalité nous valait 0,628% de supplément. Cette fois-ci, une diminution de l'abattement sur la base de l'imposition de la taxe d'habitation nous vaudra une augmentation équivalente. Prétexte invoqué, la suppression de la taxe professionnelle. Est-ce au contribuable de payer le manque à gagner de la T.P ? Gouverner, c'est prévoir : si pour sa réélection, M. Oneto avait un peu moins fichu l'argent par les fenêtres comme le lui reprochait son adjoint aux finances (qu'il a viré) en serions-nous-là ? Et l'année prochaine, que nous réserve-t-on pour compenser le manque à gagner de je ne sais quelle nouvelle mauvaise surprise ?

Michel M.

NDLR : Il n'y avait pas de « manque à gagner » la péréquation exacte étant faite par le Trésor Public. Mais cet arrangement tardif (15 octobre) n'étant connu de personne, c'était l'occasion d'augmenter «discrètement» les prélèvements. Les communes ayant procédé à des modifications des abattements avaient jusqu'au 15 novembre pour revenir sur leur décision. À Ozoir, le vote du 28 octobre, pris en toute connaissance de cause, ne sera pas rapporté.

miracles
à la gare d'Ozoir

À la SNCF tout est possible...
Un jour d'octobre je suis allé à la gare d'Ozoir espérant, sans trop y croire, échanger un billet grande ligne. Miracle, une charmante jeune fille m'a fait l'échange. Deux jours plus tard, devant finalement annuler le voyage, je retourne pour me faire rembourser mes billets. Nouvelle jeune fille, nouveau miracle. Sous l'enseigne RER, la culture SNCF réapparaît parfois : « tout est possible » !

pas de miracle
à la poste d'Ozoir

Quand la Poste cesse d'être une banque, la poste d'Ozoir se modernise donc elle ferme ses locaux pour un certain temps. Il y a juste un bureau de poste, salle Coluche. On ne peut ni déposer ni retirer de l'argent dans ce lieu non sécurisé. Si on a un compte à la Banque Postale, il faut aller à Lésigny ou Roissy. Le minimum aurait été d'en prévenir les détenteurs de comptes.
Être une banque implique du relationnel quand on veut garder ses clients.

B. d D.

Agnès Poletti : *vendeuse à domicile*

À la recherche d'une plus grande indépendance, et lassée de travailler chaque jour enfermée dans un bureau, cette maman ozoirienne a choisi d'exercer un métier assez peu courant.
Elle vend, chez elle, chez des hôtesses ou encore au domicile des clientes qui le souhaitent, des vêtements pour femmes et enfants. Et aussi des produits naturels d'origine biologique de chez Natura.
Depuis cinq ans, cela lui réussit plutôt bien...

Agnès est ambassadrice de *Captain Tortue*, une marque de vêtements pour enfants qui s'intéresse à l'élégance féminine avec *Miss Captain* et *Lady Captain*... Elle aime particulièrement les choix solidaires de cette entreprise : dons de vêtements à la Croix Rouge, dons d'argent à Rire et Médecins... Et puis elle a découvert la société *Natura* par Internet et son mari l'a encouragée à poursuivre. Agnès s'est ainsi laissé séduire par les fragrances des produits de beauté de la firme et par la façon dont ils sont fabriqués.

«Il n'est pas si fréquent de voir des industriels aussi impliqués dans le développement durable. Tous les produits sont naturels et très souvent bio. Aussi, l'usine Natura implantée au Brésil est-elle certifiée carbone neutre». Ce label implique que l'exploitation de la biodiversité brésilienne soit raisonnée et les personnes produisant les matières premières traitées équitablement. L'huile de palme, par exemple, vient d'une plantation exploitée par une famille qui attache de l'importance aux moindres détails. Ainsi les recharges se voient-elles privilégiées afin de diminuer le nombre des emballages...

Après avoir suivi des études de secrétariat et d'action commerciale, Agnès travaillait comme assistante dans une grande entreprise quand, à l'issue d'un congé parental, elle décida de sauter le pas. Marre d'être enfermée à longueur de journées dans un bureau : elle aspirait à l'indépendance... Après quelques tâtonnements, elle découvrit le système de vente de Captain Tortue et le trouva à son goût. *«Vendre par contact direct avec les clients, c'est bon pour le moral: une rencontre est toujours enrichissante. Et puis cela allait me laisser une grande indépendance d'organisation».*

Ayant maintenant une expérience de cinq années, Agnès dresse un bilan globalement positif de ses activités professionnelles.

«Tout correspond à peu près à ce que j'espérais et si j'ai encore une hiérarchie, elle ne me pèse plus comme autrefois. Bien sûr, ce n'est pas un travail classique, mais je l'adore et il m'arrive de recevoir des clientes le dimanche matin». Ce qui satisfait peut-être le plus cette Ozoirienne, c'est de vendre des produits de qualité dans une ambiance détendue. *«Le mode d'achat est sympathique: nous nous retrouvons entre femmes, discutons des produits et échangeons nos avis comme de vraies amies».*

Le seul souci d'Agnès réside dans la difficulté qu'elle éprouve à dénicher des hôtesses chez qui se retrouver pour ces rencontres entre clientes potentielles. Le système, très au point chez les Anglo-Saxons, se heurte chez nous à des barrières psychologiques... Quand on lui demande si elle n'a pas trop «la pression», Agnès répond que c'était le cas quand elle était conseillère senior. Elle avait alors une équipe d'une trentaine de personnes à gérer. Cela lui prenait beaucoup de temps au téléphone et en soutien lors des premières sorties. La pression, c'était alors de réussir à recruter des vendeuses. Aujourd'hui, elle est plus tranquille et s'en sort assez bien financièrement. *«Dans une entreprise, on peut se donner à fond sans être pour autant récompensé à la hauteur de son engagement. Pour moi, désormais, le salaire est une récompense directe: il n'y a donc pas de harcèlement. La seule pression est de vendre assez d'articles pour gagner sa vie comme on le désire».*

Agnès s'est laissé séduire par les fragrances des produits biologiques de Natura.

Agnès touche entre 20 et 30% sur les ventes mais ses revenus mensuels ne lui assureront pas une retraite confortable : comme beaucoup de femmes, elle a en effet connu une carrière morcelée. *«J'ai choisi d'exercer ce nouveau métier à temps partiel, avec des heures de travail très élastiques gèrées comme je l'entends. À temps plein, j'aurais bien gagné ma vie et pu cotiser selon la convention des vendeurs indépendants. Je préfère me contenter d'être le salaire d'appoint du foyer familial».*

ANNE-CLAIRE DARRÉ

Agnès Poletti : 06 30 37 20 92
agnes.poletti@gmail.com

Agnès abrite en permanence chez elle une collection de démonstration mais aussi des collections complémentaires : automne-hiver et printemps-été. Ses vêtements sont chics et décontractés; leur prix évoluent entre 36 € et 115 €.

EQUANIDOMI

LA SÉRÉNITÉ À DOMICILE

Services à la personne agréés par l'État
agrément simple et qualité tout public,
conventionné c.a.f., conseil général, mutuelle, etc.

Equanidomi, une société à l'écoute de vos besoins avec des intervenantes sérieuses et expérimentées, qui vous propose les prestations suivantes :

- garde d'enfants de 0 à 14 ans,
- baby-sitting,
- aide à domicile pour les personnes âgées, malades ou handicapées,
- aide ménagère,
- jardinage,
- cours à domicile et soutien scolaire.

EQUANIDOMI : 51bis ave. du général Leclerc à Ozoir-la-Ferrière.
Tel.: 01.64.43.62.50.
www.equanidomi.com
notre agence est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Possibilité de déduire 50% du montant des prestations de vos impôts sur le revenu ou de bénéficier d'un crédit d'impôt.

nature

Le Brie ? non, les Bries

Ces magnifiques fromages connus de toutes les tables françaises, méritent un achat attentif. Les productions de la région de Meaux et de Melun, de Montereau, Nangis, Provins, Malesherbes et Coulommiers ne diffèrent pas seulement par leur taille ou leur épaisseur.

Fabriqués selon les recettes ancestrales, à partir de lait de vache, leurs saveurs sont aussi diverses : tantôt moelleuses, tantôt crémeuses, tantôt légèrement salées.

Le premier geste est d'écarter les produits de la fabrication industrielle : ils offrent un goût unique, standardisé. Chez les fromagers traditionnels, on peut retrouver les saveurs d'antan de la fabrication au lait cru

Le Brie de Melun, dont l'existence serait millénaire, est un fromage très rustique, le plus salé, d'un goût plus affirmé, tandis que le Brie de Nangis est beaucoup plus doux.

Ces fromages se marient avec des vins légèrement tanniques ou des vins blancs charpentés. Notre curiosité éveillée, nous sommes allés chez un fromager local – à Tournan – vérifier les dires d'Yves Riou, notre spécialiste en fromages, et faire une dégustation comparative.

Trois Bries étaient disponibles : un Nangis, un Meaux et un Brie de Melun. Achetés le samedi et dégustés le dimanche, ils ne se sont pas comportés de la même façon. Le Nangis, très doux et coulant au repas de midi avait remporté la palme des amateurs de fromage doux. Le Brie de Meaux n'a pas bougé: « un vrai Brie », pas fort, de bonne tenue. Le Brie de Melun a été fort apprécié, une découverte pour certains dont voici les réactions: *« Original, plus affiné », « plus de personnalité », « je n'aurais pas dit que c'était du Brie : plus de pâte, pas fort mais goûteux… ». « Son odeur est plus marquée « Il sent bon. Il sent la cave ».*

Eh oui, avec le même lait, ces fromages différents sont fabriqués avec des ferments lactiques différents, plus ou moins salés, à Fontenay-Trésigny. Ils sont affinés, plus ou moins longtemps, dans des caves à Tournan-en-Brie.

Pour en savoir encore plus, il faut interroger M. Gonthier. Il en parle volontiers. Pour avoir des plateaux à point pour la dégustation. il prépare déjà les commandes des festivités prochaines. Dans sa fromagerie 45 rue de Paris se trouvent aussi tous les vins pour accompagner leurs saveurs.

Esther et Yves Riou

cuisine

La fête avant les fêtes : Magret de canard à l'orange

«Pour mon dîner d'anniversaire, j'aimerais bien que tu prépares mon plat préféré : un canard à l'orange ! » Ben voyons. Un canard à l'orange !…

Nous serons huit à table, dont certains gros mangeurs. C'est dire que *un* canard à l'orange, ça se traduit par *deux* canards à découper, et une grande gamelle à ressortir du fond du placard. L'épouse attentionnée a le fort désir de faire plaisir à son mari bien-aimé, mais sans pour autant se pourrir la vie, à elle. Alors une idée germe : le « magret de canard à l'orange », ça doit être faisable, non ? Il y en a de superbes à l'étal ; sous cellophane certes, mais provenance sympathique garantie. La ménagère en choisit six, bien rebondis, bien rouges. Elle a également trouvé des oranges non traitées, puis a profité de l'occasion pour s'offrir une bouteille de Mandarine Impériale, y a pas de mal à se faire du bien. Pour les épices, il y a ce qu'il faut à la maison. C'est épais un magret, et ça se mange saignant. Alors comment faire pénétrer dans sa chair la saveur de l'agrume ? Eh bien en le faisant mariner, pardi ! La veille de la date sacrée, notre amie frotte chaque magret de sel fin , puis elle les range dans une terrine ou une grande boîte plastique avec couvercle. Elle les parsème de ces petites choses qui font qu'un plat ne ressemble pas à un autre : deux petites échalotes coupées menu-menu, le zeste de trois grosses oranges, du poivre noir concassé en quantité raisonnable, trois graines de cardamome écrasées, une poignée de graines de coriandre, cinq baies de genièvre et deux feuilles de laurier. Là, telle une lavandière, à pleines mains elle malaxe longuement et énergiquement le tout. Puis elle presse le jus des trois oranges dézestées, le verse sur les magrets et referme la boîte. Au secret jusqu'au lendemain.

Environ une heure avant le repas de fête, il convient de sortir les magrets un à un, de bien les égoutter et de les sécher entre deux épaisseurs de papier absorbant. On verse la marinade (en lui ôtant seulement les graines de genièvre) dans une petite casserole. On ajoute une bonne rasade (un verre) de Mandarine Impériale, on porte à ébullition, puis on baisse à très petit bouillon, et on laisse réduire cette sauce gentiment, sans couvercle, jusqu'au moment de servir.

Le point délicat est de savoir à quel moment mettre les magrets eux-mêmes en cuisson, sachant qu'ils doivent être servis saignants. Si ce plat vient après une entrée, c'est quasi insoluble, à moins que la ménagère dévouée ne s'asseye pas à table pour le début du repas… Elle aura sorti sa plus grande poêle. Sur une planche à découper elle enlève au couteau la peau et la graisse qui débordent de la viande (fondus, ces reliquats donneront de bons petits gratons à croquer, et une excellente graisse pour de futures pommes de terre sautées), puis elle strie profondément la peau en losanges. La poêle a été mise sur le feu, elle est maintenant bien chaude, on y dispose les magrets côté peau. Il faut un minimum de cinq minutes pour que la graisse fonde.

Pendant ce temps de fonte puis de cuisson, on pèle à cru trois oranges qu'on coupe en rondelles et que l'on fera rôtir vivement dans un peu de graisse prélevée dans la grande poêle, sur leurs deux faces, saupoudrées d'un peu de cassonade.

L'épaisseur de graisse est amenuisée, fondue dans la poêle, la peau bien dorée ? Alors, hop! On tourne les magrets, côté chair en dessous, côté peau en dessus, on arrose d'un peu de Mandarine Impériale, le feu est très vif, la graisse grésille, ça sent bon… Ne goûtons pas ce plaisir plus de deux à trois minutes. La viande doit être bien saisie à l'extérieur, mais rouge à l'intérieur.

Il faut maintenant trancher, et vite ! On a pris la précaution de chauffer au four un plat résistant, on y place les tranches au fur et à mesure. On nappe avec la sauce qui a maintenant belle consistance et dans laquelle on a ajouté environ la moitié de la graisse de cuisson, puis on décore avec les rondelles d'orange.

La dame-qui-voulait-faire-plaisir-à-son-mari a servi en accompagnement une belle purée de châtaignes enrichie de crème fraîche… Elle a reçu des compliments.

Isabelle Monin Soulié

Le château de Lésigny (XVIe siècle). Henri IV comme Catherine de Médicis tenaient en particulière estime la famille du sieur de Lésigny acquise aux idées de la Réforme. Il se trouve encore au château une chambre dite de la Reine qui y séjourna du 18 au 23 février 1573. La contrée ayant eu beaucoup à souffrir, Henri IV ordonna de tenir quittes des tailles les habitants de Lésigny et de Férolles. Le roi était pauvre, mais sensible et compréhensif envers ses sujets. De même la paroisse d'Auzouêr obtint-elle la remise d'une année de tailles en raison des ruines et pertes dues au passage et au séjour des gens de guerre pendant le siège de Corbeil en 1590.

Au cours des guerres de Religions (fin du XVIe siècle), puis de la Fronde (milieu du XVIIe), les campagnes furent ravagées et les habitants massacrés,

Les Grands se battent les petits meurent

notamment aux alentours de la capitale. En ces temps calamiteux, Ozoir paya cher les passages successifs des belligérants sur son territoire et dans les environs. Ses habitants subirent en outre les deux terribles fléaux qui accompagnaient alors toute guerre : famine et épidémies.

Trente années de guerre au nom de la religion

La fin du XVIe siècle fut marquée par huit épisodes d'une guerre de Religion qui vit s'affronter pendant plus de trente ans catholiques et protestants. Une guerre civile où nul ne retint ses coups et qui devint effroyable lorsque les Grands du royaume entrèrent dans le conflit.

Le 1er mars 1562, des réformés célébraient leur culte dans le petit village de Wassy en Champagne quand ils furent surpris par les hommes de François de Guise. La tuerie fut épouvantable, il n'y eut aucun survivant. Le massacre de Wassy déclencha les hostilités entre catholiques et protestants et, pendant trente ans, huit guerres de Religion allaient ensanglanter le royaume de France.

Pourquoi une telle haine entre les défenseurs de l'Eglise et ceux qui pensaient que son enseignement avait un besoin évident de rajeunissement ? En fait, tout au long du XVIe siècle une opposition larvée s'était développée entre deux systèmes philosophiques divergents. Dénonçant à juste titre les abus de l'Église catholique romaine, les huguenots cherchèrent à entraîner les foules dans une direction nouvelle. Au début, ces protestants recrutèrent dans les classes peu aisées (artisans et paysans), et la lutte entre réformés et catholiques ne prit pas un caractère dramatique. Elle changea de forme avec l'arrivée de très grands seigneurs à la tête de chacun des deux partis.

L'Île-de-France, à l'image de bien d'autres provinces, allait terriblement souffrir de ces guerres successives. Ruines, pillages, viols, exactions de toute sorte... la soldatesque, mal payée, mal encadrée, souvent étrangère, s'en donnait à cœur joie, vivant sur l'habitant, vidant caves et greniers, incendiant les bâtiments, tuant ou volant le bétail. À travers les chroniques et les documents, on peut ainsi, de guerre en guerre, suivre la progression des armées sur le terrain. Point de différence entre les partis...

Ainsi peut-on lire dans les Archives, en 1562, après le départ des huguenots de Condé, qu'*«il ne demeura aucun arbre fruitier debout, ny maison avec sa couverture»* aux environs de Brie-Comte-Robert. Ou encore que les soldats d'Alexandre Farnèse, appelés par la Ligue à l'automne 1590, *«enlevèrent tous les bestiaux, vins et grains de la Brie, ils fouroient tout dedans leurs grands chariots et le portaient vendre à Paris bien chèrement, et le plat pays demeura vuide et nettoyé au ballet»*.

C'est au cours de l'année 1563 que les soldats de Condé et les protestants s'emparèrent et saccagèrent la région d'Auzouêr. Tous les villages furent pillés et brûlés et les églises mises à sac. Ces pillages ne furent pas seulement l'œuvre des protestants, mais aussi des reîtres allemands qui formaient, à destination de leur pays, des convois entiers composés du produit de leurs vols.

Certaines bâtisses très endommagées seront détruites comme la Cailleterie, Tiboires, la Grand maison et grange de la cour de Chauviére. D'autres ne seront pas reconstruites et disparaîtront à leur tour après la Fronde, comme la Grange Bel-Air, la ferme et le hameau de la Brunerye, le moulin à vent de l'Erable etc.

Aux pillages et aux destructions s'ajoutaient les demandes d'argent des gens de guerre et de leurs officiers. On payait pour éviter le vol, pour obtenir que les soldats passent leur chemin, pour acheter sa liberté...

La longue épreuve provoqua le déclin progressif des forces vives de la province mais la rareté des registres paroissiaux datant de cette époque rend difficile une évaluation des pertes entraînées par les guerres de Religion.

En juillet 1539 François 1er se rendit à Meaux, Crécy, Tournan, Gretz, avant de rejoindre Paris par le chemin d'Auzouër et la Queue. Le roi vint aussi camper en forêt d'Armainvilliers en septembre 1544, après la prise de Château-Thierry par Charles-Quint. Sous son règne les heurts se multiplient déjà entre catholiques et réformés mais les guerres civiles n'ont pas encore éclaté.
Catherine de Médicis, reine de France et mère de François II, Charles IX et Henri III joua un rôle majeur durant les guerres de Religion qui ensanglantèrent la France au XVIe siècle.
La scène du bas est une illustration tirée du livre intitulé «Histoire de France pour les cours élémentaires» qui était utilisé dans les écoles au milieu des années soixante.

Même lorsque les opérations militaires s'avéraient peu meurtrières leurs conséquences l'étaient terriblement. La guerre aggravait et prolongeait les crises de subsistances provoquées par de mauvaises récoltes. Le poids de bouches supplémentaires à nourrir en temps de disette, la désorganisation des marchés et des routes traditionnelles d'échanges se combinaient alors avec le déficit des moissons. Car un malheur ne venait jamais seul, les mauvaises récoltes se multipliaient. Ainsi, au cours de l'hiver 1564-1565, *« le plus grand hiver qu'on vit il y a cent ans »*, les grains virent leurs prix quadrupler. Nouvelles famines en 1573-1574 (elle jeta les gens du plat pays derrière les murs de la capitale mieux ravitaillée) et en 1585-1587 dans l'atmosphère trouble des victoires de la Ligue. On vit pire encore en 1590, où les effets du siège de Paris par les troupes du futur Henri IV multiplièrent ceux de la médiocre récolte attestée dans toute la France du Nord. Les marchés de la ville assiégée et ceux des environs furent le théâtre d'une tragédie de la faim. On mourait de faim, dans les campagnes parisiennes. On mourait aussi d'épidémies, la maladie frappant durement les organismes affaiblis. Chaque été, la « maladie de contagion» comme on appelait pudiquement la terrible peste, revenait décimer les populations. S'y ajoutaient les « fièvres », puis en août 1578, *« une dissenterie de boyaux et mal de ventre très douloureux»* qui ravage Paris, Corbeil, Lagny, Meaux, Melun, Tournan, Brie-Comte-Robert. Et encore, en 1580, *«une maladie ayant forme de rhume ou de catarrhe qu'on appela la coqueluche»*. Née à Paris, où les chroniqueurs affirment qu'elle fit 30 à 40 000 morts, l'épidémie provoqua la fuite de tous ceux qui pouvaient aller aux champs. Par contrecoup, le mal s'étendit à *«maints villages, bourgs et bourgades et petites villes d'alentour, où il mourut grand peuple de cette maladie»*. La peste revint encore après le siège de 1590 et en 1596, les mouvements de troupes et les exodes paysans favorisant l'expansion des épidémies. Le dynamisme démographique du début du siècle faiblit peu à peu, et les forces de mort l'emportèrent. Les quelques registres paroissiaux, plus ou moins mal tenus, où quelque vicaire besogneux inscrit les baptêmes célébrés à cette triste époque montrent la chute de la natalité dans les vingt dernières années du siècle. À Coulommiers, elle est de l'ordre de 30 %. Pour Ozoir, les archives manquent pour établir une évaluation précise.

La Fronde du Parlement et des Princes
difficile début de règne pour le jeune Louis XIV

Au milieu du XVII^e siècle un nouveau cataclysme, la Fronde, va toucher villes et campagnes dont Ozoir qui ne sera pas épargné. Pendant quatre années, de 1648 à 1652, le pouvoir royal est mis à mal par des révoltes successives. Issues du Parlement dans un premier temps, elles vont s'étendre aux princes du royaume. La Fronde a profondément marqué le jeune Louis XIV qui mettra tout en œuvre pour qu'une telle crise ne puisse se reproduire. Et la royauté de droit divin deviendra absolue...

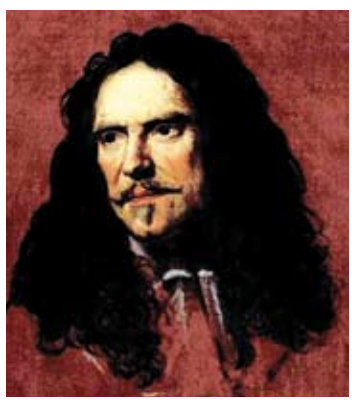

Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII conduit les affaires du Royaume durant la minorité de Louis XIV. Elle est aidée par un ministre au génie politique peu courant : Mazarin. Mais ils vont devoir faire face à deux «Frondes» : celle du Parlement puis celle des Princes. Le grand Condé, prince du sang (en bas à gauche), d'abord soutien du roi enfant, passe dans le camp de la rebellion dont il devient le chef. Pour venir à bout des Princes, Anne d'Autriche, Mazarin et Louis XIV devenu majeur, vont faire appel à Turenne pour commander l'armée royale (en bas à droite). Grand homme de guerre, celui-ci finira par l'emporter...

Depuis 1643, le royaume de France est gouverné par Anne d'Autriche, épouse du défunt roi Louis XIII et mère de Louis XIV encore enfant. La reine mère assume la régence en compagnie de son ministre Mazarin mais la minorité du roi fragilise le royaume. Lorsque Mazarin décide d'augmenter les impôts pour pallier le coût de la guerre de Trente ans, c'est la révolte...

En mai 1648, le parlement de Paris se rassemble pour envisager la réforme de l'État. L'objectif du mouvement est de réduire le pouvoir absolu du roi comme c'est le cas en Angleterre. Anne d'Autriche attend le moment idéal pour mettre un terme à cette «mascarade» mais la population se révolte et la Cour est contrainte de fuir la capitale. Une fois en sécurité la régente tente d'installer les parlements en province pour les éloigner. Mais, rien n'y fait, ceux-ci, appuyés par la bourgeoisie, lèvent une armée dirigée par des nobles. De son côté, Mazarin place les troupes royales sous le commandement du prince de Condé, qui accepte d'assiéger Paris. Désorganisés, les Parisiens s'essoufflent et le Parlement finit par accepter la paix de Rueil.

Hélas, si les princes sont plutôt satisfaits, Condé qui attend de la famille royale de grands privilèges est très déçu et le fait sentir. Mazarin le fait arrêter et emprisonner à Vincennes. L'ombre d'une nouvelle Fronde se fait de plus en plus oppressante.

Lorsque la population parisienne découvre, en février 1651, que la famille royale tente de s'enfuir de la capitale, elle se révolte, envahit le palais et bloque la ville. Encore une fois, la reine n'a plus le choix, elle doit libérer le prince. Aussitôt sorti, Condé songe déjà à sa vengeance. Mazarin, quant à lui, se rend en Rhénanie pour calmer les mécontents.

Louis XIV ayant atteint sa majorité lève des troupes en compagnie de sa mère, pour mettre un terme à l'insurrection. Pendant ce temps, Condé a rejoint le mouvement de révolte et s'est allié à l'Espagne.

La France devient le terrain de multiples ravages. Les campagnes sont pillées et les plus pauvres meurent de faim. Sous le commandement de Turenne, l'armée royale marche contre Condé pour mettre un terme à l'horreur qui dure depuis trop longtemps et, le 21 octobre 1652, Louis XIV fait son entrée dans la capitale. Après quatre ans de troubles civils la France retrouve une certaine stabilité.

Cette guerre laissera des traces jusque dans les archives paroissiales d'Ozoir. Ainsi peut-on lire, sous la plume du curé de l'époque, en tête du registre concernant les mariages de la paroisse... *«Ayant été perdus au château de Lésigny durant la guerre Mazarine de 1649 lorsque le château fut pillé et brûlé j'ai retrouvé ce qui était dans des papiers volants»*. C'est dire si la documentation en notre possession sur cette période est parcellaire et approximative. (Disparition des registres de mariage de 1645 à 1649.)

On retrouve les traces de cette guerre fratricide dans les actes eux-mêmes. Par exemple dans cet extrait d'un acte de mariage en date du 7 mars 1649 : « *Lemaire Louis demeurant à l'Erable* (le 28/11/1648). *Lenoir Marie demeurant à l'Erable mariage fait par Danthin curé Dozoy après que les registres et autres effets furent pillés au château de Lésigny pendant la Fronde* (le 28/11/1648). *Pendant la guerre le siége ayant été mis au château. « ... étant en grande guerre et le pays plein de gens de guerre de toutes parts...»*.

Louis XIV a cinq ans à la mort de son père. Sa minorité affaiblit momentanément le pouvoir. C'est l'une des causes principales de la Fronde...

Et cette mention, relevée à la fin de la transcription d'un mariage hors de la paroisse... *«Durant la guerre de Paris, le monde étant dans les bois, point de mariage du tout»*. (23/2/1652).

Et encore ces phrases qui disent beaucoup en peu de mots : *« Pierre Oignon. Tué par des gens de guerre près les bois* (1652)*» ... «Quentin Desbleds, blessé au bras par des gens de guerre, mourut à Paris* (1/6/1652) *» «...pauvre femme qui fut tuée d'un coup de fusil que lui donna un méchant homme dans le ventre, voulant empêcher que l'on ne battit son mari. Elle était de la paroisse de Chevry* (27/2/1652)*». «Tué à Bracq, charretier à la Grange Bel Air, fermier à la Pointe le Roy, à la Cloche, à la Planche, Bras de Fer décédé pendant la Fronde enterré à Pontillot le 1er septembre1652»*.

Après avoir enregistré un décès le 28 mars 1652 le curé écrit *« les noms de ceux qui furent enterrés durant la guerre des barricades de Paris »* (suit l'énumération des sépultures mais il ne prend plus la peine d'inscrire les dates). *Nous avons donc fixé une date par défaut et mentionné pour chacun d'eux «Enterré durant la Fronde»*. Sur les registres on dénombre 22 morts tous enregistrés le 1/06/1652. Puis 15 morts le 1/09/1652 après le départ des Lorrains.

« ... un jeune garçon de Tournan allant à Paris, tué près de l'Erable (1/9/1652) *»*. Précisons en passant que ce lieu-dit intégrait un hameau, une ferme et aussi un moulin.

Vers la fin de l'année 1652 les transcriptions ne portent même plus le nom des décédés mais des mentions telles que : *« La veuve à Duveau, la fille à Borgnet, Le bœuftier de Minguet à la ferme de la Planche... »*

C'est dire le désarroi et la confusion qui régnaient alors dans la paroisse *Dozoy Laferriere en Brie, Diocèse de Paris*.

Jean-Caude Jaillard

Les derniers combats de la Fronde
et le triomphe de Turenne

Turenne, après avoir été pendant quelque temps à la tête des Espagnols contre son pays, revint vite à de meilleurs sentiments et prit le commandement de l'armée royale comptant 8000 hommes. C'était bien peu quand on sait qu'il avait contre lui le prince de Condé qui, ayant fait alliance avec le duc de Lorraine et les Espagnols, disposait de 20.000 hommes de troupes. La partie n'était donc pas égale et elle fut sujette à bien des revirements. Mais finalement la science militaire de Turenne permit au jeune roi de triompher.

Les Lorrains signèrent, le 16 juin 1652, un traité par lequel ils s'engageaient à quitter la France en douze jours, en passant par Brie, Coulommiers et Sézanne. Turenne, méfiant, partit le 18 juin de Villeneuve-St-Georges pour se rendre à Lagny. Son armée dut passer dans les environs d'Ozoir, le chemin à suivre ne pouvant être que celui de la Queue-en-Brie à Lagny par Combault ou par Pontault.

L'annotation du curé de Lésigny *«après que les Lorrains furent retournés»* correspond bien à cette situation. Le duc de Lorraine reprit sa parole et revint de nouveau au début de septembre pour disposer son armée entre Crécy-en-Brie et Rozoy-en-Brie.Turenne partit le 5 septembre pour Brie-Comte-Robert. Les maréchaux des logis de l'armée royale y trouvèrent ceux des Lorrains qui les avaient précédés. Turenne détourna son armée vers Villeneuve-St-Georges où les mêmes faits se renouvelèrent. De là une situation invraisemblable pendant tout septembre au grand détriment des récoltes de la contrée.

Ce n'est qu'en octobre que l'armée royale put repousser petit à petit l'allié du prince de Condé. Elle marqua son passage à Presles, à Tournan, puis à Quincy-Segy dans les jours suivants. Et c'est ainsi que le curé de Lésigny a pu encore écrire sur son registre des « mortuaires» en novembre 1652 *« Tous ceux-ci sont morts après que les Lorrains s'en furent retournés la dernière fois »*. Son annotation vient corroborer les mémoires rédigés par Turenne lui-même et par le duc d'York, frère du roi d'Angleterre, qui l'accompagna pendant toute cette campagne.

Si nos populations ont été si fortement décimées au cours de ces événements nous ne pensons pas que ce fut à la suite de massacres répétés puisque nombre d'enfants se trouvent parmi les morts. En réalité, comme les cadavres restaient sans sépultures, la peste suivait les armées dans leurs tribulations et il est probable qu'elle est à l'origine de nombreux décès auxquels s'ajoutèrent ceux liés à la famine, les récoltes ayant été saccagées à peu près partout...

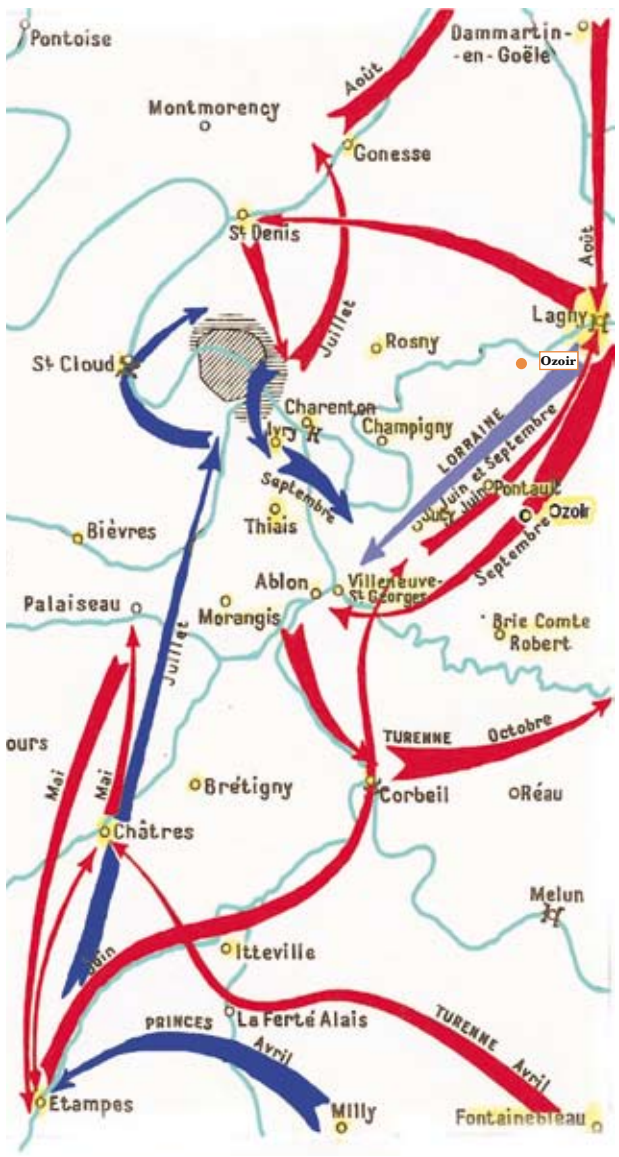

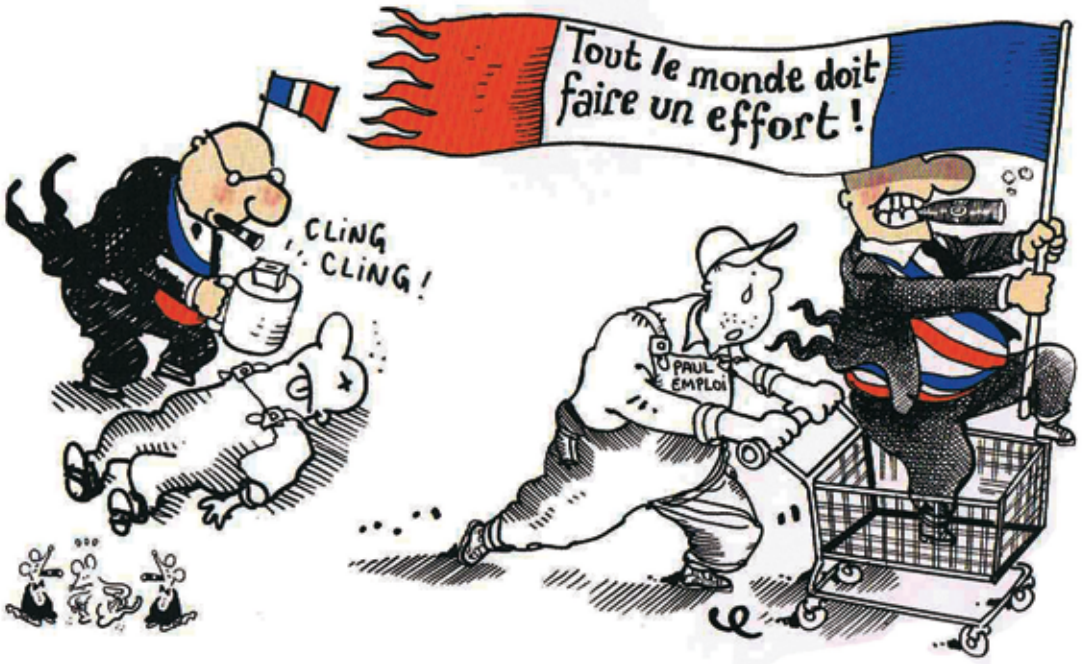

Le travail, *un grand malaise...*

(suite de la première page)

suivre, ou de se reconvertir sans aucune assurance de retrouver un poste sur place.
La réponse à cette liberté de l'entrepreneur, c'est l'assurance-chômage. Celui qui embauche paie un salaire et des charges sociales, notamment pour financer les retraites et le chômage. Celui qui travaille reçoit ce salaire, amputé d'une fraction destinée notamment à une assurance-chômage. Donc celui qui perd son emploi accède au *chom'du*, un terme qui exprime bien ce sentiment d'avoir droit au chômage. Mais c'est un droit ambigu, un droit qui vous remet au pied du mur car le bilan de compétences fait peur. À quoi vais-je être reconnu bon ? À reprendre une formation ? Si j'étais sûr que cela débouche sur un emploi. Mais la voisine, le cousin… enchaînent formation sur formation. Après les premières démarches infructueuses, faut-il accepter un emploi déclassé, nettement sous-payé par rapport au précédent et donc assurant un revenu inférieur aux ASSEDIC ? Lorsque le temps passe sans retrouver un poste, le déphasage avec le monde du travail est très rapide. Les compétences deviennent obsolètes.
La fusion ASSEDIC/ANPE en un seul Pôle emploi a simplifié la vie du demandeur d'emploi. Mais n'a pas créé d'offres de travail. Du coup, ces services officiels ont du mal à proposer des offres adaptées au profil de leurs clients et lorsqu'on arrive en fin de droits, ne reste que le RSA.
Cet ancien Revenu minimum d'insertion est devenu Revenu de solidarité active. Ils sont cette année un million à le percevoir! Combien chez nous ? Les chiffres des revenus moyens des ménages vivant à Ozoir-la-Ferrière, publiés par *salairemoyen.com* donnent 16% de ménages ozoiriens vivant avec moins de 800 euros par mois (soit 1163 foyers) et 654 familles recevant entre 800 et 1100 euros par mois.
Et tant que l'on est dans ce circuit, entreprendre des démarches actives pour retrouver un emploi est une obligation. Normal, direz-vous? Peut-être, mais que de difficultés pour parvenir à un résultat quand on a dépassé cinquante ans, que l'on est trop vieux pour travailler, trop jeune pour être retraité. Il n'y a plus qu'à attendre l'âge légal pour obtenir le bon statut.

la rive de la retraite s'éloigne

Déjà vers 55 ans la Caisse de retraite sollicite des reconstitutions de carrière. Seulement les conditions de départ glissent d'une année sur l'autre. Ce manque de visibilité en a poussé plus d'un(e) à accélérer le départ en retraite « par précaution ». Vient maintenant la peur de la faillite, réelle ou prétendue, du système.
Comment s'étonner dès lors du nombre des manifestants dans les cortèges contre la réforme des retraites ? Laisser s'exprimer la rue comme un défouloir, une soupape, et passer outre ? Ce fut le choix du gouvernement : sa réforme a été votée à la hussarde. Et il est maintenant question d'y réfléchir en 2013, après la prochaine élection présidentielle ! C'est se moquer. Autant prendre les devants et réfléchir tout de suite !

La question des retraites remet en cause la valeur travail.
Un constat en premier : notre système social reposant sur la solidarité des travailleurs ne fonctionne plus lorsque le marché empêche qu'il y ait davantage de travail rémunéré.
Second constat: la suppression d'emplois, leur allègement ont été de tout temps et efficacement poursuivis et considérés comme des bienfaits : des machines remplacent les bras pour les tâches lourdes, répétitives, simples…, des automates sont à notre service partout. Le retour vers des services humains est-il souhaitable ?
Fonder nos prestations sociales sur le seul travail rémunéré est donc une gageure impossible à tenir. Il faut changer de mode de raisonnement. *(suite page 9)*

Ce n'est pas le niveau d'études qui aide à trouver u

Ricochets : Quelles répercussions la crise économique a-t-elle eues sur le nombre des demandeurs d'emploi en France et dans notre région? Qui a été le plus touché?
Jean-Luc Ravis : Le taux de chômage en Seine-et-Marne est, au deuxième trimestre 2010, de 7,1%. Notre département s'en sort donc moins mal que la région Île-de-France qui affiche 8,1%.
Pour ce qui concerne la commune d'Ozoir-la-Ferrière (les chiffres dont je dispose sont ceux d'août), 652 habitants étaient inscrits à Pôle emploi ce mois-là.* Si l'on compare avec la même période de l'an passé, le nombre de demandeurs a augmenté de 3% (contre 5,5% pour la Seine-et-Marne).
Les profils des demandeurs d'emploi d'Ozoir sont variés : près de 17% sont des jeunes (moins de 26 ans), 19% des seniors (plus de 50 ans) et près de 13% des cadres. Quant au chômage de longue durée, celui qui corrrespond à une inscription supérieure à un an, il représente 28% des inscrits.
R : Pour satisfaire ces demandes, quels sont les secteurs d'activité qui recrutent ?
J-L R : Il y a, Dieu merci, des secteurs dans lesquels les entreprises continuent à recruter et à accueillir volontairement des débutants. C'est le cas, par exemple, de la grande distribution ou de la logistique qui fait travailler 24.000 salariés dans notre département. L'implantation des plateformes d'approvisionnement de *Point P* et de *Conforama* dans la nouvelle zone logistique de Brie-Comte-Robert est en cours. Il y aura forcément des emplois à saisir...
Nous constatons également que les professionnels de la restauration et de l'hôtellerie - qui proposent des postes - rencontrent de fortes difficultés pour recruter, même si la cuisine (commis, cuisiniers, chefs…) et le travail en salle (serveur, chef de rang…) sont assez recherchés.
Près de 20.000 personnes travaillent dans ce secteur et cela représente 4% du total de l'emploi salarié du département.
Entre janvier et septembre 2010, 2.655 offres d'emploi ont été enregistrées, soit un bond de 13,8% comparé à la même période de l'an dernier.
R : Une ministre se félicitait il y a peu du fait que 77% à 93% des jeunes diplômés des Universités trouvent un emploi dans les trente mois de leur sortie d'études. Pour les jeunes sortant sans diplôme la proportion est-elle la même à délais égaux ?
J-L R : Frappés de plein fouet par la crise, les jeunes diplômés commencent peu à peu à profiter de l'amélioration de la conjoncture économique. Mais ils doivent faire face à la concurrence de leurs camarades issus de promotions précédentes qui, comme eux, peuvent encore être à la recherche d'un emploi. Aujourd'hui, nous constatons que les entreprises proposent davantage de postes aux jeunes diplômés qu'en 2008 et 2009. Je suis donc moins pessimiste qu'il y a deux ans, car on observe les prémices d'un redémarrage pour les jeunes diplômés. Mais il reste fragile.
R : Quels sont les diplômes permettant de tirer plus aisément son épingle du jeu ?
J-L R : Ceux qui s'en sortent le mieux sont les jeunes diplômés avec des perspectives professionnelles fortes.

**** Demandeur d'emploi inscrit en catégorie A, en recherche active et qui n'a pas travaillé dans le mois.***

Les dessins illustrant ce dossier sont extraits de «Tête de gondole», le dernier ouvrage en date de Plantu, publié au Seuil. En vente dans les librairies de la région. Nous remercions vivement Plantu pour l'autorisation de publier qu'il nous accorde «à titre amical».

…n travail

Monsieur Jean-Luc Ravis est Directeur Territorial du Pôle Emploi de Seine-et- Marne. C'est à ce titre qu'il a accepté de répondre aux questions que Ricochets lui a posées sur la situation de l'emploi local.

C'est vrai pour les diplômés de BTS ou de DUT. Mais aussi pour les titulaires de licences professionnelles, même si ces diplômes sont encore insuffisamment connus de l'ensemble des recruteurs. Les licences professionnelles permettent aux employeurs de recruter des jeunes souvent plus opérationnels. En période de crise, c'est ce qu'attendent les entreprises. Davantage que le niveau de diplôme, c'est parfois le domaine d'études choisi qui se révèle favorable à l'entrée dans le monde du travail. Les diplômés spécialisés dans la production, santé, sciences et informatique tirent leur épingle du jeu. Parmi les diplômes les moins porteurs, se trouvent les CAP-BEP des services (commerce-vente, etc.), ainsi que les CAP-BEP textile, habillement, cuir, et les baccalauréats professionnels de secrétariat.

R : Que pensez-vous du travail en alternance ? Selon vous est-ce une bonne solution ?

J-L R : *«Pôle emploi»* accompagne les jeunes dans leur insertion professionnelle, notamment en déployant les contrats aidés qui permettent de remédier aux effets de la crise. Mais vous avez raison d'aborder la question : l'alternance est une porte d'entrée idéale pour les jeunes dans l'entreprise. Trois jeunes apprentis sur quatre trouvent un emploi durable dans les sept mois suivant la fin de leur formation. Soit par l'entreprise formatrice, soit dans une autre travaillant dans le même secteur d'activité. Une formation en alternance conduit à des diplômes reconnus, du CAP au master ou au titre d'ingénieur, dans plus de huit cents métiers différents. Les jeunes obtiennent une expérience professionnelle probante, voire internationale grâce aux aides régionales à la mobilité des apprentis. En outre, durant sa formation, l'apprenti perçoit une rémunération qui favorise l'autonomie et il bénéficie des mêmes avantages sociaux que n'importe quel autre salarié : mutuelle, congés payés...

R : Les agences d'intérim jouent-elles encore un rôle dans le retour à un emploi durable ?

J-L R : Nos relations avec elles sont étroites puisqu'elles nous confient une part de leurs offres d'emploi et assurent en partie l'accompagnement des demandeurs dans le cadre de nos prestations externalisées. Alors, oui, je pense que l'intérim joue toujours un rôle actif dans le retour à l'emploi. Je précise d'ailleurs que les agences proposent des CDI, même s'il s'agit d'une denrée rare.

R : Que dites-vous à ceux qui estiment que les stages en entreprise concurrencent les embauches ?

J-L R : Depuis août, tous les stages sont encadrés par la loi. Il n'est plus possible pour les étudiants de réaliser des stages hors cursus universitaire. On évite ainsi les abus tels que les emplois déguisés en stages. Un diplômé qui a terminé ses études doit avoir un contrat de travail ; un étudiant en cours d'études doit pouvoir faire autant de stages qu'il le souhaite. Au-delà de deux mois de stage, une rémunération est désormais obligatoire. Les stages en entreprise sont souvent la clé d'entrée par excellence pour être recruté en CDI. Le choix du lieu du stage, de l'entreprise d'accueil, est primordial. Opter pour une entreprise prestigieuse n'est pas toujours un bon calcul. Seule une entreprise qui fait confiance au stagiaire lui permet de transformer le savoir acquis en savoir-faire. Le stage doit être aussi l'occasion de préparer son insertion professionnelle. S'il a été constructif, quelles que soient la taille et la renommée de l'entreprise, il permettra non seulement de se targuer d'une vraie expérience face aux recruteurs, mais aussi d'un début de réseau professionnel grâce aux contacts noués lors de collaborations fructueuses.

Propos recueillis par ***Monique Bellas.***

(suite de la page 8)

Une nouvelle donne

Le travail rémunéré doit cesser d'être au centre du système. Il n'y en a pas pour chacun tout au long de sa vie. Ce qui veut dire que gagner sa vie par le travail n'est plus donné à tous de façon continue.

Ce n'est pas nouveau : nous avons plein de prestations pour subvenir à nos besoins : avant de travailler (allocations familiales), entre les périodes de travail (chômage ou arrêts maladie), après la période légale de travail (retraite). Ce qui ne fonctionne plus, c'est que ce sont toujours les travailleurs en activité qui alimentent par leurs cotisations ces prestations. Or ils sont de moins en moins nombreux et travaillent de moins en moins longtemps, malgré l'allongement théorique de la période légale de travail (années de cotisation retraite supplémentaires, journée de solidarité, valorisation des heures supplémentaires au détriment des heures normales…).

Il faut donc changer l'axe : généraliser une prestation de vie décente (une seule), tout au long de la vie. Elle remplacerait toutes les allocations et serait financée sur la production nationale de richesse (PIB), par le biais d'une taxation. Et le travail serait pour ceux qui veulent, qui se sont formés de façon correspondant aux besoins du moment… rémunéré pour lui-même, selon l'intérêt des uns et des autres.

Cela ne signifie pas que la majorité des gens préfèreront ne rien faire et vivre avec le minimum vital, (*Cf. Baptiste Mylondo : Un revenu pour tous, aux Editions Utopia, 2010*). Cela ne signifie pas non plus que nous ne devons rien à la société : il y a «à faire», en dehors des «affaires». Des tas de services à rendre et à se rendre entre voisins et au-delà. Du bénévolat pour animer, encadrer des activités de loisirs, sportives, de solidarité… Cela ne signifie pas que qui veut s'enrichir, s'assurer davantage de revenu pour davantage de bien-être, ne le pourra pas. Le travail rémunéré existera encore : celui qui exige des savoir-faire, ou qui n'est pas attrayant… et qui ne trouverait pas de bénévoles pour le faire gratuitement.

Ce n'est là qu'une piste, celle explorée par le mouvement *Utopia*.

Je la cite parce qu'elle réintroduit la fraternité, l'égalité et la liberté dans nos vies assujetties aux lois du marché. Elle montre que l'on peut penser autrement. Et nous avons très précisément besoin d'utopie.

Monique Bellas

Un hôtel pour les entreprises

Un centre d'affaires vient d'ouvrir ses portes à Roissy-en-Brie. Toutes les entreprises qui le souhaitent peuvent s'y installer. Afin de répondre à la pluralité des demandes, l'offre est large, et multiples les services à la carte proposés...

Objectif : fournir tout ou partie des aides nécessaires aux entrepreneurs pour que, débarrassés des contingences, ils puissent se concentrer sur ce qui fait leur spécificité : la mise en chantier d'un projet et le développement d'activités. *Village Entreprises & Services,* le centre d'affaires qui vient de voir le jour à Roissy, dans la zone industrielle des 50 Arpents, occupe les grands locaux devenus vacants d'une imprimerie ayant déménagé.

Les patrons qui n'ont besoin que de bureaux trouveront là forcément chaussure à leur pied pour un loyer raisonnable (à partir de 290 € HT/mois pour un bureau de 9 m²) avec, en prime, tous les services utiles: téléphone, gestion du courrier, ménage, électricité, chauffage, hall de réception, cafétéria, parking...

Si leurs activités nécessitent l'utilisation d'entrepôts ou locaux d'activité ils trouveront des surfaces allant de 315 à 738 m² et auront à leur disposition le téléphone et un accès à Internet. Une salle de réunion pourra leur être louée à la journée (80€ HT) ou à la demi-journée (50€ HT). S'ils souhaitent bénéficier des services évoqués plus haut, il leur suffira d'en faire la demande (service à la carte).

L'équipe d'Aissache conseils et celle de RGA Sacor Seine-et-Marne entourent madame Hémard et monsieur Perrussot, conseiller général du canton.

Tous peuvent en outre bénéficier de services à la carte en secrétariat impression et photocopie. Enfin la présence de partenaires, installés sur place, assure tout ce que l'on est en droit d'attendre en matière de conseils pour l'assistance administrative et les systèmes d'information (*AISSACHE*), l'expertise comptable, l'audit et l'accompagnement des dirigeants (*RGA Sacor*),le conseil en impression (*Print Paris*).

La gestion de l'ensemble est assurée par madame Sylvie Hémard qui est à la tête d'Aissache Conseils.

Les réservations sont à effectuer auprès du* Village Entreprises & Services *: 11 rue Denis Papin, 77680 Roissy-en-Brie. Tel. : 01 72 10 31 89.

M.B.

Note : L'entrepreneur qui ne se voit pas encore occupant un bureau, mais souhaite ne pas confondre sa société et son domicile personnel, peut obtenir au Village Entreprises & Services une domiciliation, avec réexpédition du courrier à son domicile.

Analyse clinique du travail

Le travail, dimension nécessaire dans la construction de l'identité, n'est plus source de satisfaction lorsqu'il se dissocie d'une promesse de bonheur et de sécurité. Il devient alors pathogène. Les ouvrages de Christophe Dejours («Observations cliniques en psychopathologie du travail», au PUF 2010 ; et «Souffrance en France» au Seuil 1998) ont inspiré cette réflexion.

La précarité est un drame et ses effets sur ceux qui travaillent avec l'angoisse de perdre leur emploi, comme sur les chômeurs qui se désocialisent peu à peu, sont dévastateurs. Pourtant, le chômage ne suscite guère de solidarités individuelles, sans doute parce qu'il n'est pas perçu comme injuste alors qu'il s'agit à l'évidence d'une injustice programmée. Programmée? Mais par qui? La réponse à cette question de la responsabilité n'est jamais correctement abordée dans le discours des économistes et de leurs consorts. Pour eux, le malheur est destin : cela permet de banaliser la souffrance occasionnée par le système capitaliste. Le mal infligé aux salariés est dans l'ordre des choses, il faut s'y résigner. On élude le fait que la souffrance au travail s'aggrave, on oublie que la peur de perdre son emploi crée des angoisses engendrant de graves somatisations.

À la crainte de ne pas donner satisfaction, de ne pas suivre les cadences, d'être taxé d''incompétence, s'ajoute parfois les cas de conscience devant lesquels se trouvent placés ceux qui croient encore à l'honnêteté et à la conscience professionnelle lorsqu'ils sont mis, par leur hiérarchie, dans l'obligation de mal travailler.

Ainsi le policier à qui l'on demande de faire du chiffre ou de donner de bonnes statistiques en ne s'occupant que d'affaires facilement résolues ou... en tordant les chiffres.

Apparaît alors une autre source de souffrance : la perte progressive de l'indispensable reconnaissance qui permettait jusqu'alors de donner un sens à son travail.

chacun pour soi

Tout cela semble si peu acceptable que l'on doit s'interroger sur le fait que, justement, l'insupportable soit supporté. Aujourd'hui, le citoyen fait mine d'ignorer ou semble se résigner... Pourquoi ? Parce qu'il est écrasé par une idéologie affimant que, dans l'implacable guerre économique, le nerf de la guerre réside dans la compétitivité. Cette guerre pourrait-elle cesser ? Non, car elle s'auto-engendre au sein du système par sa logique interne, autrement dit par celle du Marché. Comme toujours, la «logique» idéologique s'appuie sur une indispensable domination pour que les uns consentent à subir la souffrance et que les autres l'infligent...

Chacun essaie de se défendre psychologiquement en se désensibilisant vis-à-vis d'autrui. Ce qui déshumanise et génère un individualisme qui perpétue les modes d'exploitation. Puisque le travail est instable, délocalisé, sous-traité, confié à de la main-d'œuvre sous-qualifiée... chacun se préoccupe d'abord de «tenir» en se disant qu'on ne peut rien au malheur d'autrui. Pire, la perception même de ce malheur constitue une gêne ou une difficulté subjective supplémentaire pouvant nuire aux efforts d'endurance. Tous, des ouvriers ou employés aux cadres, se défendent de la même manière : par le déni de la souffrance des autres et le silence sur celle qui les atteint.

Ainsi les cadres qui, mis en concurrence permanente, craignent qu'une faiblesse affichée nuise à leur crédibilité. Pour contrôler ces cadres et leur faire accepter de subir des injustices ou, au contraire, pour les forcer à en infliger à autrui, on utilise le ressort de la virilité, et l'on distille le culte du mépris à l'égard des victimes... Comme celles-ci adoptent souvent un comportement de soumission, ou de servilité, elles justifient le mépris des leaders à leur égard. Forte de ce déni, l'entreprise peut alors imposer comme étant nécessaires, licenciements illégaux, affectations discriminatoires, durées dépassant les autorisations légales...

souffrance au travail

La victime, qui ne dispose plus d'aucun outil pour se défendre somatise alors gravement sans qu'il soit toujours possible, sauf analyse spécialisée, de relier la maladie et les contraintes vécues à ce qui se passe dans le monde du travail.

Et c'est le dérapage.

Un exemple : les travailleurs du bâtiment, contraints d'affronter des dangers très réels, ont souvent recours à la boisson pour surmonter leur peur. Ils sont par ailleurs encouragés à vivre ces risques comme des preuves de leur virilité. Le refus de ressentir sa peur, le mépris affiché à l'égard de ceux qui n'assument pas ces risques, les amènent à perpétuer dans leur foyer une insensibilité qui nuit au ménage comme à la vie de famille.

Des cadres, mis dans l'obligation de se consacrer entièrement à l'entreprise, peuvent se trouver, d'un jour à l'autre, rejetés ou mis au placard.

La multiplication des suicides au travail ne devrait-elle pas interroger nos entreprises comme l'ensemble de la société ? Car la pression mise sur tous, pour obtenir un rendement fructueux, casse nos sociétés et les individus qui les composent.

LUCIE CZIFFRA

Élections cantonales : un scrutin de transition

Trimestriel, Ricochets se doit de parler dès maintenant des élections cantonales de mars prochain. Il a choisi de poser la même série de questions aux trois candidats déjà connus sur le canton de Roissy-en-Brie : François Perrussot (conseiller sortant, PS), Filomena Berwick (écologistes), Jean-François Oneto (UMP).

Il s'agit d'une élection de transition, avant la mise en place en 2014 d'une réforme territoriale qui entend fusionner le conseiller général et le conseiller régional en une seule personne – un conseiller territorial – siégeant aux deux assemblées. Pour la première fois, il s'agit d'une élection double, puisque chaque concurrent doit avoir un suppléant de sexe opposé. Voici les trois questions posées aux candidats connus à ce jour : Pouvez-vous nous présenter votre suppléant(e)? Nous dire ce que représente pour vous l'élu cantonal ? Nous donner votre sentiment sur la future création d'un conseiller territorial ?

Jean-François Oneto

Comme je lui demande s'il a reçu mon questionnaire, M. Oneto me déclare : *«Je ne réponds qu'aux véritables journaux et médias.»* Fin de l'échange. Le maire d'Ozoir tourne les talons et s'éloigne.

Filomena Berwick

Le choix du suppléant se fera courant janvier. La nouvelle loi étant ce qu'elle est, ce sera un homme, probablement d'Ozoir.

Le conseiller général, c'est d'abord une représentation de proximité, pertinente et au contact direct de nos concitoyens. Ayant déjà une expérience d'élue locale de terrain, dans un domaine qui décline la solidarité en direction de publics divers, c'est une clé importante (ou un atout?) pour aider au développement social, durable, dans le respect et l'engagement de nos valeurs écologiques, indissociables de la solidarité et donc du mieux vivre ensemble.

Le rôle du suppléant est d'être un appui, un soutien et un relais ; il faudra probablement le revoir avec la mise en œuvre de la réforme des Collectivités locales.

Le Conseiller territorial ? Sa définition théorique peut sembler intéressante : il s'agirait d'éviter des doublons ou des confusions de compétences entre région et département. Bref on chercherait un développement cohérent. Mais il existe déjà des articulations et j'ai encore un peu de mal à imaginer, pratiquement, l'activité de ce conseiller. Surtout pour notre région IDF, avec toutes les problématiques de transports et de trafic. Où seront les lieux de réunion, de concertation... ?

François Perrussot

Conseiller général depuis 1998, je connais bien les rouages de cette institution au budget de plus d'un milliard deux cents millions d'euros,. J'ai fait acte de candidature, avec Isabelle Cros, une Ozoirienne, pour continuer et prolonger le travail accompli par la Majorité actuelle. J'entends aussi participer activement au Projet de territoire pour la Seine-et-Marne que nous venons d'adopter.

Le conseiller général a un rôle de proximité important. C'est l'interlocuteur privilégié des Ozoiriens, Pontcarréens et Roisséens. A l'écoute des associations, municipalités et, de par sa vocation sociale, personnes âgées, handicapées, enfants abandonnés (140M€ pour l'aide sociale à l'enfance), bénéficiaires des minima sociaux tels que le RSA (la moitié de son budget de fonctionnement). Avec la crise, il est aussi celui qui accompagne celles et ceux qui en souffrent le plus tout en anticipant les évolutions (la fibre optique, les nouvelles technologies dans les collèges, le développement durable avec son Agenda 21, la désertification médicale, les modifications sociétales…).

La Loi demande aujourd'hui que le Conseiller général présente un suppléant ou remplaçant de sexe opposé. Ce sera Isabelle Cros, une jeune maman ozoirienne. Diplômée d'une Ecole Supérieure de Commerce, elle dirige aujourd'hui un restaurant dans une grande chaîne.

Avec l'élection, en 2014, du Conseiller territorial sur un canton – même élargi - le Conseiller aura tout naturellement tendance à défendre son territoire. Cette réforme va, à mon avis, départementaliser les Régions. Les représentations dans les différents organismes, institutions… seront partagées entre moins de personnes. Comment être actif à la fois à Melun et à Paris ? Le risque est alors de voir l'administration prendre le pas sur le Politique.

Propos recueillis par Monique Bellas

Sietom : 2 millions de surcoûts merci à M. le maire d'Ozoir

La mairie d'Ozoir a perdu son bras de fer juridique contre le Sietom. Le permis de construire de la nouvelle usine de retraitement de nos déchets a été délivré il y a maintenant un an et chacun peut voir en passant au pont de Belle-Croix les travaux avancer à grands pas. Mais le pas de clerc de M. Oneto, dansé pour satisfaire ses intérêts électoralistes, est coûteux. La modernisation de l'usine a été retardée de plus de trois ans et les nuisances prolongées d'autant, bien sûr.

L'arrêt des travaux (ils étaient programmés pour le début 2006) a été négocié à 1,5 million d'€ de frais d'ajournement. S'y ajoutent des frais de reprise du dossier : nouvelles études, ajustements divers… soit 0,6 million d'€. Total, plus de deux millions.

Les travaux de la future usine Belle-Croix sont en cours de réalisation. On voit ici le bâtiment des andains.

Le protocole définitif n'est pas encore fixé. Mais le maître d'ouvrage a pu lancer un ordre de service exécutoire pour démarrer les travaux. Et la démolition-déconstruction de la vieille usine, lancée conjointement à la construction par étapes du hangar d'affinage, permet la poursuite d'une activité minimale qui n'entrave pas la collecte de nos ordures ménagères. Collectées et déposées sous le nouveau bâtiment, elles en repartent dans la journée pour être soit incinérées soit enfouies en CET (centre d'enfouissement technique). La reprise du compostage devrait redémarrer en mai prochain. Il faudra encore attendre la fin complète de l'équipement pour avoir un compost aux nouvelles normes.

Plus de deux millions d'euros de coûts inutiles, et trois ans de retard… Pour satisfaire quels intérêts ? Ceux des Ozoiriens ? Affligeant. Il est vrai que ce surcoût sera (in)équitablement supporté par l'ensemble des adhérents du Sietom, par le biais de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères… M B

Mirage démocratique et réalité locale

(suite de la première page)

Dans le monde professionnel, les membres d'une commission sont toujours préalablement consultés afin de s'assurer qu'ils seront disponibles.

Un rôle ingrat mais nécessaire

Je n'aime pas le terme d'« opposition » car il a une connotation péjorative. Il évoque des gens soucieux d'empêcher le bon déroulement des choses. En fait, l'opposant est celui qui évite les dérapages et s'assure du respect des lois et des valeurs. Son rôle est difficile : il exige une vigilance permanente et une connaissance générale des dossiers que l'on cherche le plus souvent à lui cacher. Quand donc vivrons-nous une démocratie locale apaisée dans laquelle partager ses projets, faire rêver sur l'avenir, réaliser ensemble ce qui est bon et utile au plus grand nombre sera un plaisir partagé entre les élus de tous bords?

Mais voilà, dans les faits, à Ozoir-la-Ferrière, ce n'est pas ainsi que les choses se passent. La raison en est simple : sur chaque dossier majeur qui engage financièrement la commune, des anomalies ou des incohérences apparaissent. Quelques exemples : l'achat par la ville d'un terrain agricole à trente fois sa valeur sans prendre l'avis des Domaines, la caution de 14 millions d'euros apportée à un prêt contracté par une entreprise privée, une dette locale qui passe de 14 à 28 millions d'euros en quatre ans, des impôts qui s'alourdissent anormalement chaque année, un budget éclairage public hors normes… Le rôle de « l'opposition » consistant aussi à informer le Préfet en cas d'anomalie grave constatée, les élus d'*Ensemble* ont attiré son attention dans deux dossiers. Nous attendons les réponses du représentant de l'État.

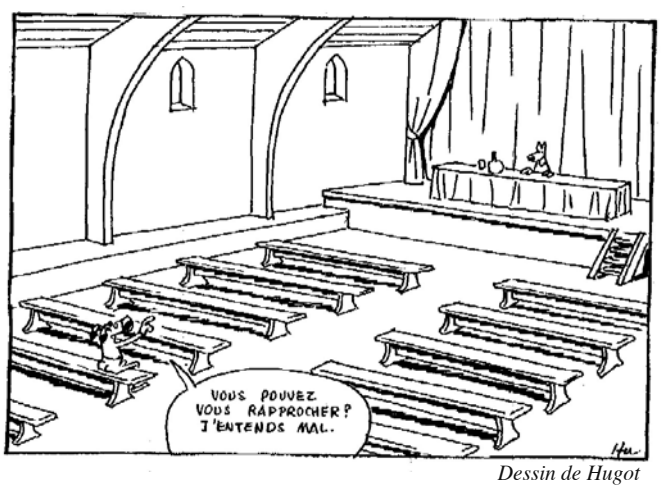

Le maire et l'élu de l'opposition : les seuls acteurs qui comptent au Conseil municipal d'Ozoir-la-Ferrière.

Dessin de Hugot

Au sein d'une petite ville comme Ozoir, les échanges ne manquent pas entre amis, membres d'association, parents, enfants, chacun participant ainsi, à sa manière, à la vie de la cité. Aussi, lors d'élections locales, des positions sont-elles prises en toute liberté. Mais c'est aussi le moment où surgissent les passions et l'on se rend compte alors que les amis d'hier ne sont peut-être plus ce qu'ils étaient. Des camps se font, se défont, et cette agitation passagère laisse de profondes traces que certains vont ensuite entretenir pour assurer leur confortable pouvoir. Il est en effet facile de manipuler les membres d'un groupe.

Ils ont perdu leur liberté

C'est ce qui est arrivé aux élus de la majorité du conseil municipal, victimes d'un homme qui leur interdit tout contact extérieur pouvant éveiller en eux des doutes malencontreux. D'ailleurs ce chef de file donne le ton : il ne dit jamais bonjour, ne s'adresse pas à ceux dont le soutien n'est pas aveugle, même s'ils sont issus du même parti que lui. Ceux-là, il n'hésite pas un instant à les casser ou à les exclure. Ainsi, des élus qui entretenaient d'amicales relations avec des Ozoiriens considérés par le maire comme étant de l'opposition (au sens large, très large) ont été fermement invités à en finir avec ces habitudes détestables. Voilà comment, peu à peu, on en vient à ne plus dire bonjour, à ne plus adresser la parole aux vieux amis… au moins en présence du « chef ». Une telle attitude est source de bien des conflits internes lorsque cette amitié existe de longue date et que l'on en arrive à agir en cachette de peur des représailles.

Ce constat a été observé au moins quatre fois au cours des deux dernières années. Mais quelles sont donc les pressions exercées sur ces hommes et sur ces femmes pour qu'ils acceptent ainsi de se soumettre ? Oh, rien de bien original, hélas. On craint de ne plus toucher son indemnité d'élu, de voir un membre de sa famille perdre son travail à la mairie (ou d'être placardisé), de perdre un privilège, si minime soit-il. Incapables de se révolter, beaucoup finissent par perdre leur liberté d'action, de penser et d'agir. On se retrouve alors dans un mode de fonctionnement comparable à celui d'une secte dont les membres s'interdisent toute prise d'initiative par peur des colères du gourou.

Les conseils municipaux, particulièrement tristes, sont de ce point de vue édifiants. Jamais un membre de l'équipe majoritaire n'oserait se démarquer de la ligne imposée. Ils semblaient presque heureux de voter, à plusieurs reprises, leur propre augmentation d'impôts! Lorsqu'on leur demande de dire «Oui», ils disent «Oui». Quand un membre de l'opposition leur pose une question sur le sujet qu'ils viennent de présenter, le chef prend le micro en rappelant que lui seul est assez compétent pour répondre. Alors, comme ils n'ont d'autres fonctions que celles de potiches officielles, les élus majoritaires s'occupent comme ils peuvent. En mangeant des bonbons ! *(À suivre)*

Bruno Wittmayer

Voyage au pays de la médecine
à plusieurs vitesses

Si vous n'y voyez plus grand-chose et qu'il faut vous opérer de la cataracte, ouvrez l'œil. À l'œil, à 1.000€, jusqu'à 5.000€... combien êtes-vous prêt à mettre pour y voir clair ? Selon que vous serez clairvoyant ou naïvement confiant, selon que vous serez riche ou pauvre... Heureux qui comme Lucie a su voyager de cabinet en cabinet : elle raconte ici son Odyssée.

Il y a déjà quelque temps, un médecin «connu» m'avait soignée pour un décollement de la rétine. À l'heure de la cataracte, je me suis tournée de nouveau vers lui. Ce docteur «connu» (5e arrt, consultation à 120 euros) estima qu'il était urgent que l'on m'opère et il m'envoya faire des examens (400 €) avant de prendre sa décision définitive. Nouveau rendez-vous (toujours à 120€) et je m'entends dire que l'examen révèle des lésions rendant l'opération plus délicate. D'où un dépassement d'honoraires de 2000 euros. *«Lisez et signez ce papier montrant que vous connaissez les risques.»* Je lis, j'angoisse et je cherche un autre chirurgien.

Mon généraliste me donne alors deux adresses, dont celle d'un «grand ponte». A l'hôpital, pas de RV avant trois mois ; mais à son cabinet privé, c'est 10 jours. Je prends. Mais j'ai la sagesse de m'adresser aussi à la seconde adresse qui est celle d'un ophtalmo.

Le grand ponte (consultation à 200 €) confirme la nécessité d'opérer. Il y a des lésions, certes, mais pas si graves. Pour m'opérer « en privé » le dépassement d'honoraires est de 2000 € par œil. *«À moins,* me dit-on, *que vous préfériez l'hôpital. Là c'est gratuit».*

- Mais pourquoi donc ?

« Il faut bien que les jeunes apprennent, donc ils en feront une partie…».

Quelques jours plus tard, l'ophtalmo me donne une autre adresse. Rendez-vous est pris (délai d'attente un mois) Durant cette nouvelle consultation le médecin refait lui-même tous les examens pour lesquels j'ai déjà dépensé 400 €. *«Je peux vous opérer,* me dit-il, mais il va y avoir un dépassement d'honoraires»

- De combien, docteur ?
- 400 € par œil.

Je n'en reviens pas. Et le prix de ma consultation, examens compris, est seulement de 70 €. En prime, ce docteur m'informe soigneusement, précise que je peux l'appeler si j'ai d'autres questions. Il sera le seul qui me parlera des tenants et aboutissants de mes lésions qui sont évolutives. Disponible avant et après l'opération, il écoute et explique. Bref, il rassure.

Aujourd'hui, mes deux yeux opérés, je reste perplexe. Courante, l'opération que j'ai subie demande un bon chirurgien : la liste des conséquences éventuelles en témoigne. Et puis, toucher aux yeux, c'est très angoissant. À qui se confier ? En fonction de ses moyens ? De la réputation du spécialiste ? Tout problème à l'œil doit être contrôlé immédiatement : un délai de quatre mois avant la consultation peut être fatal à votre capacité de vision. J'ai payé 1636 € tout compris. C'est beaucoup... mais beaucoup moins que ce que m'aurait coûté de suivre aveuglément mon premier choix. La médecine à plus de deux vitesses réserve parfois des surprises...

L. C.

Dessin de Hugot

Va t on cesser de se soigner
faute de moyens financiers ?

Invité par notre députée à une conférence donnée par le Professeur Debré sur le thème: « Progrès de la médecine, quels dangers pour l'être humain ? », M. Jean-Claude Vrillat nous demande de publier les réflexions que lui a inspiré le débat.

Parler de l'avenir de la médecine, c'est bien, maintenir un système de santé qui réponde aux besoins des malades serait mieux. (...) Comment ne pas émettre quelques doutes, non sur la qualité des soins, mais sur celle de notre système de santé qui se dégrade beaucoup.

Procédons par ordre et commençons par la liberté que nous avons encore de changer de médecin traitant. Est-ce si simple quand on sait que bien des médecins, surchargés de travail, refusent de prendre de nouveaux patients par crainte de pénaliser leur clientèle? Changer de médecin devient un vrai difficile... même lorsque l'on déménage.

Souhaitez-vous une rencontre avec un spécialiste? Il est désormais courant d'attendre trois mois. Un délai durant lequel le malade doit supporter ses douleurs et son mal-être de ne pas savoir comment ce qui le gêne va être traité et combien de temps cela durera.

Et que dire des examens spécifiques ? Certains actes d'imagerie, par exemple, nécessitent eux aussi une très longue attente. J'ai eu récemment communication, par l'Assistance Publique elle-même, d'une liste d'établissements parmi lesquels on pouvait accéder rapidement aux examens mais... en consultation privée.

Payez plus, vous serez considéré.

Différentes dispositions récentes ont augmenté la part qui reste à la charge du patient. En allant chez le pharmacien, je me suis entendu dire que mon traitement contre l'arthrose ne serait plus remboursé qu'à 15 % par la Sécurité Sociale. Les 85 % restants seront à ma charge, leur remboursement étant exclu du champ d'application des mutuelles. Ainsi, pour un comprimé d'Art 50 par jour, je payais six euros en 2009. J'ai du débourser 205,92 € cette année... Ma dépense pour ce médicament est multipliée par 34,32.

Poursuivre dans cette voie, c'est prendre le risque que des personnes, dans l'incapacité de suivre financièrement, arrêtent leur traitement en dépit des conséquences que cela pourrait avoir sur leur état de santé.

J.-C. V.

Département accueillant
cherche médecins de bonne volonté

Comme le montrent les deux courriers que nous publions ci-contre, l'évolution du nombre de médecins, et de leur disponibilité, engendre des inquiétudes croissantes en Seine-et-Marne comme d'ailleurs partout en France. C'est pourquoi il nous a semblé utile d'interroger M. Perrussot, Conseiller général du canton de Roissy-en-Brie, à propos d'une intéressante initiative départementale.

***Ricochets :* Que pense le Conseiller général de notre canton de l'inquiétude qui saisit nos concitoyens face à l'évolution de notre système de santé ?**

François Perrussot : Différents signaux sont venus confirmer cette inquiétude : difficulté à organiser la permanence des soins, incapacité pour certains maires à remplacer un généraliste parti à la retraite, vacance durable de postes de médecins salariés au sein du Conseil général ou d'établissements médico-sociaux, allongement des délais pour un rendez-vous chez le spécialiste, etc.

L'accès aux soins est devenu pour la population seine-et-marnaise une préoccupation réelle, qu'elle a exprimée à l'occasion de plusieurs consultations (consultation par le Conseil général sur l'avenir de la Seine-et-Marne en 2005 par exemple). Cette inquiétude est justifiée puisque le nombre de médecins par habitant est, dans le département, inférieure de 28% à la moyenne nationale.

R. : Le Conseil général peut-il faire davantage que relayer le constat et en appeler au gouvernement ?

FP : Ce constat a conduit les parties prenantes – de l'Etat aux réseaux de santé, en passant par le Conseil général de Seine-et-Marne - à signer, le 10 mars 2009, un Plan départemental en faveur de la démographie médicale en Seine-et-Marne.

Toutes ces instances et organismes s'étaient engagés à se fédérer pour coordonner leurs actions dans le but de garantir à tous les Seine-et-Marnais un accès aux soins en favorisant l'installation et le maintien des médecins dans le Département.

Réunis une première fois le 10 décembre 2007, les acteurs du plan ont élaboré conjointement un diagnostic partagé, et dégagé des pistes d'actions susceptibles de renforcer l'attractivité du Département pour les médecins. Ces pistes se fondent sur la conviction que c'est en renforçant l'attractivité du territoire pour les médecins qu'il sera possible d'assurer durablement une couverture médicale satisfaisante du territoire. Pour ce faire, il est indispensable d'apporter aux professionnels de santé des conditions confortables d'exercice professionnel et de vie personnelle.

R. : Votre ambition est grande, mais n'est-elle pas difficile à mettre en œuvre ? Y a-t-il des gestes concrets, signes d'une amélioration prochaine de la situation ?

FP : Voici un exemple qui ne concerne par le canton de Roissy-en-Brie (où la pénurie de médecins est moindre qu'ailleurs), mais celui de Tournan-en-Brie. Les étudiants en médecine du troisième cycle (les trois dernières années de leur cursus), peuvent obtenir une bourse de 1000 € par mois, s'ils s'engagent à exercer pendant 5 ans dans un canton repéré comme déficitaire. Une dizaine de futurs médecins se sont d'ores et déjà engagés à s'installer en Seine-et-Marne.

Propos recueillis par
Monique Bellas

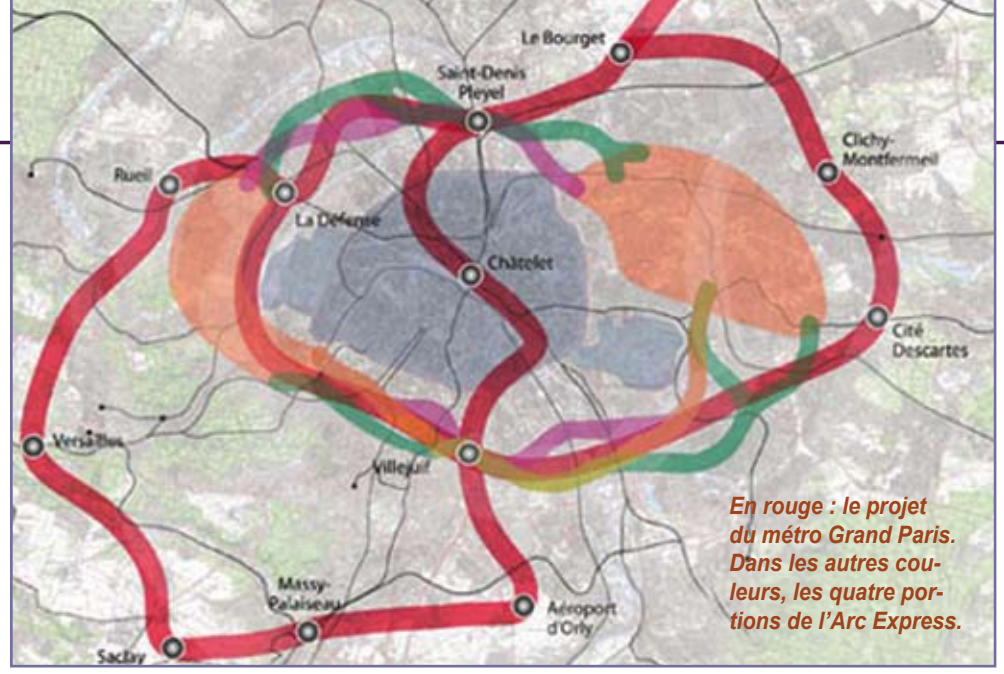

En rouge : le projet du métro Grand Paris. Dans les autres couleurs, les quatre portions de l'Arc Express.

La future grande rocade : deux projets concurrents

Deux projets de rocades pour la région parisienne sont actuellement à l'étude. Leurs coûts sont tels qu'ils ne peuvent être menés ensemble. Placés en concurrence directe, «Arc Express» et «métro Grand Paris» se disputent les suffrages jusqu'au 31 janvier 2011. Ricochets offre quelques pistes à ses lecteurs pour qu'ils se fassent une opinion...

Pour les découvrir et donner un avis argumenté sur ces projets, deux commissions particulières du débat public (CPDP) ont été créées, deux sites Internet ouverts. Des débats publics ont déjà eu lieu. Nous sommes donc dans une phase de démocratie participative… à condition de savoir où se renseigner pour réagir.
Le plus simple est de consulter le site de la Commission nationale des débats publics (CNDP) chargée d'organiser les consultations *(http://www.debatpublic.fr)*.

Le premier projet, intitulé **ARC Express**, est initié par le STIF (Syndicat des Transports Île-de-France) donc par la Région Île-de-France. Les renseignements sont sur : *(http://www.debatpublic-arcexpress.org).*
Il s'agit d'un projet de métro automatique de rocade (60 km autour de Paris, 40 stations), principalement souterrain et situé en proche couronne. Les stations de ce métro seraient très rapprochées (1,5 km l'une de l'autre) et *Arc Express* ne dépasserait pas les 40 km/h. Toutefois, aux heures de pointe, la fréquence serait très élevée : moins de deux minutes entre deux trains. Les interconnexions avec le réseau RER existant sont nombreuses.
Le projet est divisé en quatre secteurs, à la réalisation échelonnée. Pour ce qui concerne notre secteur, il n'y aurait pas urgence le territoire étant déjà desservi par le RER E qui remplit une fonction de rocade. L'arc Est n'étant pas retenu comme arc prioritaire, seules nous intéressent pour le moment dans ce projet les interconnexions avec les axes voisins Nord et Sud.

Le second projet, intitulé **métro Grand Paris**, est un projet de rocade en double boucle, qui relie les points stratégiques (aéroports, sites universitaires…) les uns aux autres. Il prévoit 155 km de voies, une quarantaine de gares nouvelles, des interconnexions avec les lignes actuelles RER. Il s'agirait d'un métro automatique à grande vitesse (65 km/h), aux stations espacées.
La partie intéressant la Seine-et-Marne est le troisième axe, du Bourget à la Défense, contournant Paris par une large courbe vers l'Est et le Sud et passant par Clichy-Montfermeil, la Cité Descartes (Marne-la-Vallée), et Villejuif.
La carte se trouve p13 du document du maître d'ouvrage, au chapitre 1 à la rubrique : Enjeux et objectifs du projet.
http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org/informer/dossier-maitre-ouvrage.html

Note :
Les coûts de ces deux projets s'évaluent en milliards d'euros.
- Pour *Arc Express* ce seraient 2 à 3 milliards d'€ pour l'arc Ouest auxquels il faudrait ajouter 1 ou 2 milliards pour prolonger Eole jusqu'à la Défense et Val Bréon.
- Pour le *métro du Grand Paris* l'investissement s'élèverait à une somme comprise entre 21 et 23 milliards d'euros.

Pour contrôler les vols rien ne vaut Vitrail

Survols d'avions dans le ciel d'Ozoir de plus en plus bruyants, altitudes plus basses, virages plus serrés, trajectoires plus orientées au Sud, et surtout, aux heures de pointe, vagues d'avions de plus en plus rapprochées. Les Ozoiriens nous font part de leur exaspération et, parfois de leur colère. Voici ce qu'il est possible de faire.

À la belle saison, les fenêtres s'ouvrent, les barbecues au jardin invitent au plein air. Le bruit des avions devient obsédant. Il est vrai que, cet été, la météo ne nous a pas été favorable : les vents d'Ouest ont dominé à 80%, ce qui a ravi les habitants de Lésigny et déporté tout le trafic aérien sur notre commune. Rappelons tout d'abord que les avions se dirigeant vers Orly doivent respecter, au-dessus d'Ozoir, une altitude minimale de 3.000 pieds (soit 914 mètres) en attendant l'expérimentation d'une approche moins bruyante - et plus économe en carburant - appelée «descente continue».

Si de nombreux avions arrivent à survoler Ozoir entre 3.500 et 4.000 pieds (soit entre 1066 et 1218 mètres), une proportion de plus en plus importante d'appareils se permettent de survoler Ozoir entre 836 m et 960 mètres, notamment les convois (15 ou 20 avions espacés de moins de 2 minutes). Les survols à faible altitude, déjà en augmentation en 2008 et 2009, sont devenus depuis ce printemps une pratique en voie de généralisation.
Il existe maintenant en Mairie d'Ozoir un outil fiable pour contrôler les survols. À chacun de prendre le temps de noter les possibles infractions et de demander à consulter le logiciel Vitrail (logiciel permettant de visualiser, pour chaque avion survolant Ozoir, son altitude, sa vitesse, le type d'appareil et l'identification du vol, à condition d'avoir précisément noté le jour et l'horaire du passage sur notre ville).
Quelques Ozoiriens s'y sont mis et c'est maintenant par dizaines que les relevés fautifs s'accumulent. Mais seule une mobilisation massive pourra conforter une action des élus et faire bouger les choses.
Le combat sera difficile et c'est pourquoi il faudrait agir en nombre dès maintenant.

C.P.

Black BARB
SNACKING & MORE

LE BLACKBAR, Snackbar lounge : à boire, à manger, des canapés hyper confortables, un espace terrasse chauffé, un baby foot… le tout en musique... Enjoy!

C'était déjà beau et bon & maintenant c'est rapide !

Service continu du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
& les vendredi et samedi soirs
---
29 rue François de Tessan – 77 330 Ozoir La Ferrière
Réservations & privatisations au 01 64 40 99 49

FLEXIBLES Ame : PTFE
Tresses : INOX, KYNAR®, NOMEX®,
KEVLAR • Convolutés & extrudés • Extrolutés
Raccords : STANDARDS & SPECIAUX
DN : 3 à 100mm • PN : 10 à 660 bars
Température : -73° à +260°C
titeFlex® EUROPE
B.P. 73 - 77833 OZOIR-LA-FERRIERE CEDEX
Tél. : 01 60 18 52 00 - Fax : 01 64 40 23 37

Les samedis d'Esther Lude :

Plaisir de vivre
et de s'amuser ensemble

17 septembre

Soirée cabaret-jazz

Serge Rahoerson (il est au clavier, mais joue aussi du saxo et s'accompagne au piano) a démarré très fort cette soirée à Belle-Croix. Et nous avons été immédiatement embarqués dans un jazz vif, joyeux. Un étonnant guitariste romantique ravit les regards autant que l'oreille (Olivier Pain-Hermier). Les tambours sonnent à l'africaine (Philippe Fanfan)… Il y a aussi Max Hery à la guitare basse et une jeune femme à la batterie. Quel mélange réjouissant ! Tout semble s'inventer dans l'instant, même les standards classiques, c'est toujours tout neuf.

Et voilà que de la batterie surgit Nivo. Elle vient sur le devant de la scène pour passer du rythme au chant. Et la soirée bascule. Dès qu'elle chante, je ne fais plus que guetter sa voix. Tout le reste devient second. Grave, si grave, prenante… mais aussi capable de filer dans l'extrême aigu. Elle aime ce qu'elle fait, s'en amuse. Et ses partenaires la couvent, la portent… Sa remarquable complicité amoureuse avec Serge s'étend au groupe entier… et à la salle.

8 octobre

17e Salon d'Automne d'Iris

Il y a toujours de quoi réjouir les yeux et le cœur dans ces expositions d'Iris. Soixante-douze exposants, c'est beaucoup de factures diverses, d'inventivité, de créativité, offertes à nos regards. Je suis restée fascinée par les chevaux peints à l'acrylique sur suédine par Carine Meunier. Elle a d'ailleurs eu le prix du Conseil général. Les Zaza, Coco et Gracia plus que potelées de Jacky Stappers étaient aussi bien réjouissantes. Il y a un temps pour les maigres, un temps pour les gros. La municipalité a récompensé les danseuses fluides de Claude Pélissier, le Conseil général, les rondeurs de Jacky Stappers. À l'honneur aussi Magali Rey (prix de la municipalité), huiles délicates et précises, ouvrant des allées en sous-bois aux petits matins givrés. Quatre cités sur soixante douze exposants? Vous auriez fait un autre choix ? Écrivez-nous, *Ricochets* publiera volontiers la photo de votre coup de cœur et les quelques mots qui l'accompagneront.

9 octobre

2e Festival du polar de Roissy

Pour la deuxième année consécutive avait lieu à Roissy-en-Brie le festival du polar. Comme l'année dernière, le salon littéraire réunissait près de 70 auteurs, avec pour parrain Jean-Bernard Pouy. À cette occasion, ont été remis les prix du concours de la SNCF, réservé aux usagers de la ligne E du RER. Le 1er prix a été décerné à Franck Vadaine, pour *E comme Enigme*, une nouvelle qui porte bien son nom. Les deux autres lauréats n'étaient pas inconnus du public de la ferme d'Ayau : il s'agissait de Thierry Guérin et de Marc Mage (le correspondant gretzois de *Ricochets*), les vainqueurs de l'année dernière. Les passagers d'Eole auront le plaisir de pouvoir lire les nouvelles récompensées sous la forme d'un fascicule distribué gratuitement aux guichets des gares.

9 octobre

Conférence

Ce soir-là François Lasserre, «insectologue» en guerre contre les idées reçues, était à Ozoir envoyé par l'Uranoscope de Gretz pour une conférence. À l'entendre, les araignées sont d'utiles auxiliaires dans nos maisons, les serpents ne mordent pas… et vu le nombre d'espèces d'insectes, d'arachnides et crustacés de toute sorte, la terre leur appartient et ne saurait être sans eux, tandis que nous… Ce fut passionnant. J'ai désappris beaucoup de choses qu'il me semblait savoir depuis toujours(*). La planète Terre, dans notre galaxie, recèle bien des merveilles. Lorsqu'on a appris à ajuster son regard, elle cesse de paraître inhospitalière.

(*) Les ouvrages de François Lasserre sont publiés par Delachaux et Niestlé. « 250 idées reçues », « L'abeille comme on ne l'a jamais lu » (superbement illustré par Jérôme Grémaud)…

9 octobre

Le clan des divorcés

Quelques centaines de spectateurs hilares devant les pitreries de trois divorcées… Les propos de ces trois dames étaient piquants ou mordants et le public en riait volontiers. Une bouffonnerie bon enfant, qui a réjoui le grand nombre.

13 octobre

Loup

Cette seconde projection gratuite du merveilleux film de Nicolas Vanier sur la vie des Évènes, peuple nomade de Sibérie, s'inscrivait dans le cadre du troisième salon de l'Environnement. Devant la beauté des paysages et des animaux tous étaient subjugués. Vision de paradis terrestre, utopique, dont la poursuite ne doit pas faire oublier d'autres dangers qui, eux, viennent des « civilisés ».

15 octobre

Les Churchfitters

Vous n'y étiez pas ? Vous avez eu tort ! La traditionnelle soirée Irlandaise organisée par Gérald Daguet nous proposait Les Churchfitters, un remarquable « quatuor-accord » mêlant une quantité impressionnante d'instruments traditionnels ou bricolés à la voix chaude et entraînante de Rosie Short. (violon, dulcimer, bouzouki, mandoline, banjo, « contre-bassine », scie musicale, clarinette, tin whistle, percut). L'ensemble est tour à tour « pêchu », marrant, mélancolique, endiablé… Un mélange subtil et entraînant d'airs folk et de compositions inspirées par les sonorités Irlandaises, qui apporte définitivement la preuve que la musique dite traditionnelle est bien vivante. A.A.

16 octobre

Panique au ministère

Quand le boulevard se mêle de la politique, c'est évidemment caricatural.
Comédie populaire, légère, drôle, Panique au Ministère est une pièce digne des meilleurs Feydeau où quiproquos et rebondissements se succèdent, ce qui donne un rythme effréné à la pièce. Percutants, modernes, les répliques fusent et les dialogues sont truffés de clins d'œil et de références à l'actualité proche. Un moment fort joyeux, dans la grande tradition du théâtre de boulevard. T.O.

Aux Margotins, c'est l'Amérique en novembre et Venise en février...
Le vendredi 5 novembre j'ai assisté à une soirée country «femmes», où les cowboys étaient, aussi, invités. Le groupe country de la VSOP, chapeauté et tout de rouge vêtu, nous a fait une démonstration de son talent et nous a initié(e)s à la danse country avec des pas simples, qui pouvaient cependant prendre un rythme endiablé.
Une prochaine soirée vénitienne, également réservée en principe aux femmes, aura lieu le 11 février à partir de 20 heures. Chacune pourra apporter un plat salé ou sucré à déguster ensemble, pendant que les papas garderont les enfants ! (pas d'alcools !).
Aline Palomarès

7 novembre

Concert Chopin

Christophe Tran, pianiste, et Katarzyna Alemany, soprane, offraient un récital cadeau dans le cadre du bicentenaire de la naissance du compositeur. Des 19 mélodies écrites par Chopin nous en avons découvert 6, toutes en polonais, traduites par la chanteuse. Une voix colorée, espiègle, tendre quand il le faut. Beaucoup de charme. Katarzyna est tout aussi séduisante au violoncelle. Avec Christophe, elle a interprété le largo de la sonate op 65 pour piano et violoncelle et un arrangement du nocturne op 9 n°2. Deux voix pour une même personne, une seule et même interprétation… à ne plus savoir si elle chante avec ses cordes vocales ou celles de son instrument ! Une grande part de la soirée était réservée au piano seul. En entrée, deux nocturnes, deux études, deux valses et la polonaise op 53. Le grand Steinway loué pour l'occasion ne connaît pas de limite : Christophe a pu installer toute une palette de timbres exprimant un Chopin tantôt tendre et nostalgique, tantôt fougueux… et avec quelle vigueur ! En deuxième partie, la sonate op 35, avec sa marche funèbre, restera dans les mémoires : forte, grave, tendre, emportée. Un grand moment musical et spirituel.

Festival jazz d'Ozoir

12 novembre

Bijou SVP

Talents d'Ozoir a ouvert son festival annuel Jazz et Blues fort, très fort… Avec le rock français du groupe *Bijou*. *Bijou SVP* c'est Philippe Dauga, du *Bijou* des années 80, sans Vincent Palmer. On retrouve toute la violence, le son et même la gestuelle de l'époque. Patrice Llaberia, à la guitare, en fait des tonnes, c'est un plaisir. Comme si le temps n'avait pas passé sur eux.

Zoo

Ils sont dix bêtes de scène, un zoo. À chacun sa nature, son pelage, sa voix… Autour de Michel Hervé, le fondateur de 1970, son fils Damien, sa nièce Brenda. Pour faire vivre des textes et musiques d'André, décédé, l'orchestre s'est reconstitué avec toutes ses couleurs instrumentales. Hervé Gourdikian au sax et à la flute traversière et Cyril Zardé au violon électrique m'ont éblouie et les chanteurs : Brenda, fraîche et puissante, l'extraordinaire Maria Popkiewicz et bien sûr Joël Daydé, qui nous a fait pleurer avec *Solitude* de Léo Ferré… Une merveille d'intelligence.

19 novembre

June, Lula et Murray Head

June et Lula en première partie, deux toutes jeunes Seine-et-Marnaises qui feront leur chemin dans la chanson anglaise. Fraîcheur, rythme, pep's, humour… Deux voix, une guitare et une présence... charmante.
Murray Head ? Il arrive mains dans les poches, il sourit et déjà la musique de ses comparses (déjà bien lancée) a pris une autre dimension… avant même d'avoir entendu cette voix profonde, souple, caverneuse parfois, légère pour les chansons plus anciennes. Et une générosité infinie.

20 novembre

Jean-Jacques Milteau

Deux voix : l'une chaude, grave – une diction claire qui permet de tout comprendre et c'est engagé – et une voix de tête, « féminine », un seul homme. Laurent Malot chante la France d'aujourd'hui, et ses tristesses. Son comparse, l'exceptionnel Gilles Coquart sort de sa guitare d'incroyables sons et rythmes. Jean-Jacques Milteau, c'est l'harmonica rêveur, tendre, mélancolique, pulsif, tonique… Pour cette Soul conversation, il a invité deux merveilleux chanteurs noirs à le rejoindre : Mike Robinson et Ron Smyth. Avec Manu Galvin à la guitare, Gilles Michel à la basse et Manu Millot à la batterie… C'est le cœur au bout des lèvres. *«Quand ça va mal, il y a l'espérance (de jours meilleurs) et le souvenir»*. Se souvenir qu'on y avait cru, qu'on a raté quelque chose, qu'on peut y croire encore puisqu'on est tous là. Une ouverture, une respiration profonde… Du bonheur.
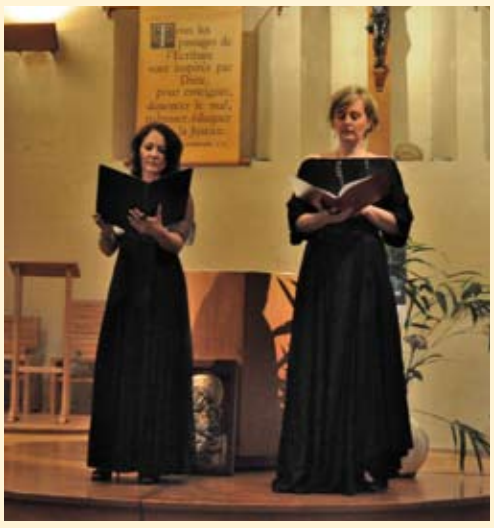
16 octobre

Stabat Mater à Ozoir

Deux chanteuses de l'Opéra de Paris, Carole Noizet et Laure Verguet, accompagnées à l'orgue par Christophe Tran, organiste pour la paroisse, pianiste concertant et accompagnateur du Conservatoire Maurice Ravel d'Ozoir, nous ont offert gracieusement un spectacle de très haute qualité :*Le Stabat Mater* de Pergolèse. C'était le samedi 16 octobre, en l'église Saint-Pierre d'Ozoir, et ce concert en faveur de l'association malgache *Fazasoma* était proposé par *Paroles d'Ozoir*. Pour une néophyte comme moi, la découverte fut d'autant plus agréable que l'acoustique de notre église convient parfaitement à ce genre de concert.

Grâce à la participation des auditeurs et à la vente d'objets artisanaux pendant le verre de l'amitié, un peu plus de 1300 euros ont pu être envoyés à l'association Fazasoma dont les animatrices, Francine et Claude, nous diront, dans une prochaine chronique, ce que l'argent récolté a permis de faire*.

CHANTAL MORIN

• Absents d'Ozoir le 16 octobre ? Vous pouvez soutenir cette association en envoyant directement votre don à l'ordre de FA ZA SO MA à Fazasoma, 3 Rouillasson, 33220 Les Lèves. « Un petit peu de ton petit peu est déjà beaucoup pour eux » (0,08€ = une journée de survie pour un enfant).

13e printemps des poètes : le 19 mars 2011...

La soirée poésie organisée comme chaque année au lycée Lino Ventura aura pour thème : « D'infinis paysages ».

« Exprimer les liens profonds qui unissent l'homme à la nature, les célébrer ou les interroger est un des traits les plus constants de la poésie universelle. Mers et montagnes, îles et rivages, forêts et rivières, ciels, vents, soleils, déserts et collines, la plupart des poèmes portent comme en arrière-pays la mémoire des paysages vécus et traversés. Se reconnaître ainsi tributaire des infinis visages du monde, c'est sans doute, comme le voulait Hölderlin, habiter en poète sur la terre. » Jean-Pierre Siméon

Pour aider dans le choix des textes (pas aussi évident que l'affirme le directeur artistique du Printemps des poètes) voir les pistes bibliographiques sur le site officiel : *www.printempsdespoetes.com*

Des choix à faire maintenant pour s'inscrire dans le programme et le travailler avec notre directeur artistique et metteur en scène : François Carbonel. 06 26 05 36 81.

Vent glacial sur la Vet'Ozoirienne...

Il y avait peu de monde pour assister à la Vet'Ozoirienne. Il faut dire qu'un vent glacial balayait le parking nord de la gare. L'astuce consiste à participer à la course pour échapper au froid, mais il fallait ce jour-là bien du courage. Ce courage, de petits enfants, les poussins/pupilles, l'ont eu pour courir 300 m afin de récupérer leur tout petit vélo pour rouler 2,4 km et le laisser enfin pour terminer la course sur 300 m. Le menu proposé aux participants (course à pied, VTT et course à pied) est en effet quelque peu différent de celui d'un triathlon classique, la première partie natation est remplacée par de la course à pied, ce qui s'adapte mieux à la configuration naturelle sur Ozoir, surtout avec la forêt toute proche.

Certains courent aussi en relais (« bike and run »), un équipier se chargeant du VTT tandis qu'un autre se spécialise dans la course à pied.

Tout cela nécessite une certaine organisation pour éviter toute bousculade lors des changements de moyens de locomotion (VTT, chaussures, casques). En particulier, les vélos sont rangés par petits groupes dans des boxes constitués de barrières. De nombreux arbitres et bénévoles jalonnent le parcours et encouragent, tandis que la Protection Civile réconforte ou soigne les candidats blessés ou sujets à un coup de pompe.

Résultats complets sur http://www.ozoirtriathlon.fr/donnees/veto/res2010.pdf

JACKY LAURENT

Villages Nature : projet hors la loi...

Sur ces terres agricoles et boisées, qui s'étendent sur plus de 500 ha au Sud de l'A4, le projet Villages-Nature, porté par Disney et Pierres et Vacances, envisage 7000 logements de loisirs et des aménagements ludiques. Investissement estimé : 1,4 milliard d'€. Beaucoup d'emplois et de profits espérés justifient-ils de bafouer la loi qui prévoit – au-delà de 300 millions d'€ à investir – l'organisation d'un débat public national sur l'opportunité du projet. La Région et le Conseil général accompagnent le processus. La Commission nationale du débat public, saisie le 14 septembre a décidé le 6 octobre, l'organisation du débat public. Entre temps, un décret du 15 septembre, publié au JO le 17, entérinait un PIG (projet d'Intérêt général) incluant ce projet... sans tenir compte de ce débat obligatoire. Devant ce mépris de la loi, le Renard a déposé un recours gracieux auprès du Premier Ministre, en vue de faire annuler du PIG le paragraphe concernant le projet Villages-Nature, afin que puissent être organisés utilement la concertation et le recueil des avis prévus pour décider démocratiquement de l'orientation d'un projet de cette importance.

Une partie du site du projet «Villages Nature», entre la RD 231 et le chemin rual de Bailly.

Photos : Le Renard, en mairie de Roissy-en-Brie

commerces

Un nouveau *berger*

La crêperie ***La Bergerie*** a changé de propriétaire. C'est désormais un tout jeune patron, Antony Gaillard, qui en assume la direction. Il n'a que 26 ans mais déjà cinq années d'expérience dans cette maison. Avec ses six salariés et l'aide occasionnelle de sa maman, il part confiant et plein de courage.
La carte reste la même, les formules en partenariat avec le bowling et maintenant *Le New Carinou* aussi. (Un menu = une entrée gratuite). Il est prudent de réserver ! La crêperie est ouverte tous les jours midi et soir sauf le lundi. Rappelons qu'à l'étage, une grande salle pour 45 personnes est à disposition pour les soirées privées.

Christiane Laurent

La Bergerie
6 rue de la Verrerie
Ferme des Agneaux
Ozoir-la-Ferrière
Tel: 01 64 40 17 60

La cordonnerie *de Gretz Armainvilliers*

Située en plein centre-ville, au 39 de la rue de Paris, la cordonnerie de Gretz est l'un des plus vieux commerces de la commune. Depuis 1988, Ahmed Tahraoui accueille sa clientèle dans sa boutique à l'ancienne. Débarqué de la ville d'Oran en Algérie où il avait fait ses gammes dans la maroquinerie de luxe (dès l'âge de 16 ans), M. Tahraoui a d'abord commencé à travailler à Paris pour des fabricants de chaussures qui n'existent plus. Puis, se mettant à son compte, il a ouvert une boutique à Gretz. Passionné par son métier, il regrette de constater que depuis le début de sa carrière, les choses ont évolué dans le mauvais sens. De plus en plus, les chaussures sont en effet «jetables», et peu de clients prennent la peine de les emmener chez le cordonnier. Il lui reste encore la réparation de chaussures ou la restauration de la maroquinerie de luxe. Sa baisse d'activité l'a obligé à prendre un deuxième emploi, dans une usine, où il travaille à temps partiel pour pouvoir financer les frais de sa boutique. L'année dernière, il a rénové son échoppe, pour la rendre plus attirante. Mais les machines à l'ancienne sont toujours là ! Réalisant également des doubles de clé, il est aidé parfois par sa femme qui tient la boutique.

Habitant à Gretz même, sa clientèle lui a toujours fait bon accueil.

Marc-Emmanuel Mage

Nuits naturelles *et végétales*

Fidèle à sa ligne donnant résolument dans le sérieux, ***Le Mobilier authentique*** ajoute désormais à ses beaux meubles toute la gamme de literie végétale Biotex composée de latex 100% naturel à des prix exceptionnels. Conçu exclusivement à base de matières premières végétales (sève d'hévéa, mousse de soja et huile de ricin), ce latex est naturellement anti-allergique et anti-acarien, non-toxique. Matelas, sur-matelas et oreillers assurent un maintien morphologique parfait grâce à la mousse végétale viscoélastique à mémoire de forme qui les composent. De fabrication française, le latex naturel Biotex a reçu de nombreux trophées dont celui de l'ANVAR et de l'INPI.

Le mobilier authentique
2 rue Louis Armand à Ozoir-la-Ferrière
Tel 01 60 34 36 22

À contre pied

Nicolas Bogaert, le cordonnier du Centre commercial Béatrice à Ozoir, a décidé de nous chausser aussi de neuf.
A Contre Pied, sa boutique sobre et élégante, réalisée de ses mains, prolonge son atelier et offre un choix déjà conséquent de chaussures d'hommes. C'est de la belle chaussure de cuir classique accessible à partir de 55 €. À cela s'ajoute une gamme de chaussures « confort et large », un rayon d'accessoires de maroquinerie de qualité avec sacs, gants et ceintures de cuir. Dans un proche avenir, une gamme de chaussures sportswear, viendra compléter ce magasin entièrement dédié à l'homme. « Pour l'instant ! » affirme notre petit cordonnier.

Christiane Laurent

A Contre Pied : Centre commercial Béatrice. Rue Auguste Hudier- Ozoir-la-Ferrière. Ouvert du mardi au samedi 9h-12h30 /14h30-19h et le mercredi 9h-12h30/15h-19h
Tel . : 01 64 40 03 74 cordonnerie-beatrice.com

Des journaux *pour le p'tit dej*

On peut désormais trouver certains journaux(*) le dimanche matin dans le quartier de l'église.
Le Livre d'Oz étant fermé ce jour-là, c'est *Goût Thé Café* qui, à sa demande, a accepté de se charger de la vente. Initiative fort appréciée de la clientèle, d'autant que celle-ci, suite à la fermeture d'*Iris* (l'ancienne librairie du centre commercial *Béatrice*), se voyait obligée de courir à l'autre bout de la ville.
Notons que Goût Thé Café ouvre plus tôt ses portes exprès pour servir les lecteurs de la presse du dimanche matin. de 9h30 à 13h.

Goût, thé, café
61, av. du Général de Gaulle
Ozoir-la-Ferrière
Tel 01 60 02 21 89
Ouvert le dimanche

** Paris-Turf, L'Equipe, Le Monde, Le Parisien, Le Journal du Dimanche, le Financial Times Week-end, et Aujourd'hui La France.*